

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉ MOHAMED BOUDIAF - M'SILA

FACULTÉ DES LETTRES ET DES LANGUES
DÉPARTEMENT DES LETTRES ET
LANGUE FRANÇAISE



DOMAINE : LETTRES ET LANGUES
ÉTRANGÈRES

FILIERE : LANGUE FRANÇAISE

SPÉCIALITÉ : SCIENCE DU LANGAGE.

N° :

Mémoire présenté pour l'obtention
Du diplôme de Master Académique

Par :

BENKOBBI Djamila Lina

HABETA Dounia Asma

Intitulé :

L'impact de la langue française dans le
l'environnement pédagogique et
administratif.

Cas de l'Université Mohamed Boudiaf de M'Sila

Soutenu devant le jury composé de :

Nom et Prénom	Grade	Établissement	Qualité
* BENSFA Youcef Nabil	MAA	Université M'Silla	Président
* BOUKHALT Djamel	MCA	Université M'Sila	Rapporteur
* DJOUBAR Ahmed	MAB	Université M'Sila	Examineur

Année universitaire : 2022/2023

Remerciements

En préambule à ce mémoire nous remerciant le bon DIEUX (ALLAH) qui nous aide et Nous donne la patience et le courage durant ces cinq années D'étude.

Nous souhaitons adresser nos remerciements les plus Sincères aux personnes qui nous Ont apporté leur aide et qui ont contribué à l'élaboration de Ce mémoire Ces remerciement vont tout d'abord au :

Notre encadrant Monsieur ((DR:DJOUBAR Ahmed))

Pour son soutien, son Encouragement, ses précieux conseils et a aidés à terminer notre travail.

Enfin nous tenons à remercie tous ceux qui, de près ou de Loin, ont contribué à la Réalisation de ce travail.

Merci Infiniment À vous tous.

Résumé :

Le présent travail expose la problématique de l'utilisation de la langue française dans les espaces pédagogique et administratif, précisément dans le milieu universitaire.

La présence de cette langue seconde est une réalité indiscutable. elle est dans nos communications quotidiennes et dans notre administration universitaire, d'où le questionnement sur l'origine et les causes qui imposent une situation pareille nécessitent des réponses.

Le présent mémoire tente d'abord d'expliquer la situation et ensuite de répondre à cette question.

Mots clé : la langue, le français, l'université.

Abstract.

This work exposes the problem of the use of the French language in educational and administrative spaces, precisely in the university environment.

The presence of this second language is an indisputable reality. it is in our daily communications and in our university administration, hence the questioning of the origin and the causes that impose such a situation require answers.

This brief attempts first to explain the situation and then to answer this question.

Keywords: the language, French, the university.

الملخص:

يهدف هذا العمل إلى التساؤل عن واقع استخدام اللغة الفرنسية في المجالات التعليمية والإدارية، وتحديدًا في الوسط الجامعي.

إن وجود هذه اللغة الثانية الأجنبية حقيقة لا جدال فيها.

فهي في تواصلنا اليومي وفي إدارتنا الجامعية، ومن هنا فإن التساؤل عن الأصل والأسباب التي تفرض مثل هذا الموقف يتطلب إجابات.

يحاول هذا الموجز أولاً شرح الوضعية في جميع إبعادها ثم الإجابة على التساؤل المطروح.

الكلمات المفتاحية: اللغة، اللغة الفرنسية، الجامعة

Table de matière

Remerciements	
Résumé :	
Introduction générale.....	خطأ! الإشارة المرجعية غير معروفة.
Partie 01:Partie théorique	3
Chapitre I :L’histoire de la langue française en Algérie.....	4
1-Le français avant l’indépendance:	5
2-Le français pendant la colonisation en Algérie :	5
3-Le français après la colonisation en Algérie :	5
4-La place de la langue française dans l’Algérie actuelle :	6
5- L’arabisation :	7
6-Le français dans les administrations algériennes :	9
Chapitre II:L’enseignement de la langue française en Algérie	10
1- L’enseignement du français pendant la colonisation :.....	11
2- l’enseignement du français après la colonisation :	12
3-L’école fondamentale 1980-1990 :	13
4-Le français a l’université Algérienne :	14
Partie 2:La partie pratique	16
Chapitre I :Questionnaire adressé aux employés.....	18
Chapitre II:Questionnaire adressé aux étudiants	49
Conclusion :	65
Conclusion générale	67
Références bibliographiques:	69
Annexes	70

Introduction générale

Introduction générale

Une langue étrangère est une langue différente de la langue maternelle d'une personne ou de la langue principale d'une région ou d'un pays. Elle est souvent associée à une culture et à un pays spécifique. L'apprentissage d'une langue étrangère implique l'acquisition de compétences linguistiques telles que la compréhension orale, la lecture, l'expression écrite et l'expression orale dans cette langue. Les langues étrangères sont généralement enseignées dans le cadre de l'éducation formelle ou peuvent être apprises de manière autonome par des individus intéressés à communiquer avec des personnes parlant cette langue ou à découvrir d'autres cultures.

Dans le milieu universitaire, l'étude des langues étrangères joue un rôle important à plusieurs niveaux.

Dans un milieu pédagogique, l'apprentissage des langues étrangères joue un rôle essentiel dans le développement global des apprenants.

Dans un milieu administratif, la connaissance d'une langue étrangère peut être un atout précieux. Voici quelques façons dont les langues étrangères sont utilisées dans ce contexte :

1. Communication internationale : Les organisations administratives, qu'elles soient gouvernementales ou privées, peuvent interagir avec des partenaires, des clients ou des fournisseurs de différents pays. La maîtrise d'une langue étrangère permet de faciliter la communication avec ces parties prenantes internationales, que ce soit par écrit, par téléphone, lors de réunions ou lors de négociations.
2. Traduction et interprétation : Dans les environnements administratifs, il peut être nécessaire de traduire des documents officiels tels que des contrats, des rapports, des correspondances ou des politiques dans différentes langues étrangères. Les compétences en traduction écrite et en interprétation orale sont donc essentielles pour faciliter les échanges avec des interlocuteurs non francophones.
3. Accueil et services aux visiteurs étrangers : Les administrations publiques ou les entreprises peuvent recevoir des visiteurs étrangers, tels que des délégations officielles, des clients internationaux ou des touristes. La connaissance d'une langue étrangère facilite l'accueil et la fourniture de services aux visiteurs, en leur offrant une expérience plus personnalisée et en éliminant les barrières linguistiques.
4. Diplomatie et affaires internationales : Dans le cadre de la diplomatie et des affaires internationales, la maîtrise des langues étrangères est cruciale. Les fonctionnaires administratifs impliqués dans ces domaines doivent pouvoir communiquer efficacement avec

Introduction générale

des représentants d'autres pays, négocier des accords, participer à des conférences internationales et représenter leur organisation dans des contextes internationaux.

5. Expatriation et mobilité professionnelle : Dans certains cas, les organisations administratives envoient leur personnel travailler à l'étranger ou reçoivent des employés expatriés. La connaissance d'une langue étrangère est essentielle pour faciliter l'adaptation à un nouvel environnement de travail et pour communiquer avec les collègues et les autorités locales.

En somme, la langue étrangère joue un rôle crucial dans un milieu administratif, en facilitant la communication internationale, la traduction, l'accueil des visiteurs étrangers, les affaires internationales et la mobilité professionnelle. La maîtrise d'une langue étrangère peut donc être un avantage professionnel considérable dans ce domaine.

À partir de ces constats, nous avons pensé à concevoir une problématique dans le présent travail, celle qu'on résume comme suit :

Quel est le statut de la langue française, langue étrangère, dans le milieu universitaire ? précisément dans les milieux pédagogique et administratif ?

Notre réponse provisoire commence par l'affirmation de la présence de la langue française dans le milieu universitaire dans sa dimension pédagogique et administrative. Dans le premier cas; nous la considérons comme un héritage colonial et une manière de communiquer entre les individus, dans un autre côté, l'emploi de cette langue dans le milieu administratif est aussi fortement présente et cela est dû aux lois imposées, à l'absence (l'ignorance) d'une terminologie bien distincte dans la langue maternelle (arabe), à l'habitude administrative de rédiger tout rapport en français, et probablement cela est dû la formation des administrateurs algériens qui s'est faite en langue française.

Notre travail est divisé en deux chapitres : dans le premier, nous avons collecté toutes les données relatives à la problématique exposée au départ (Historique de la langue ...etc.). Dans le second chapitre, nous avons essayé de réaliser un sondage à travers lequel nous avons tenté d'expliquer la situation par des questions adressées à un public bien distinct, ce sont ces questions qui nous aideront à atteindre les résultats souhaités de cette recherche.

Partie 01 :

Partie théorique

Chapitre I :

L'histoire de la langue française en Algérie

1-Le français avant l'indépendance:

Les autorités coloniales œuvraient, depuis le début de l'invasion, à l'effacement de la langue arabe au profit de la langue française conformément à l'adage « telle est la langue du roi, telle est celle du pays ». Lors de son passage à Alger, en 1895, le poète égyptien Ahmed Shawqi, s'étonnait de l'usage très étendu de la langue française ; « je me suis aperçu que (même)le cireur de chaussures [...] dédaignait de parler arabe. Quand je lui adressais la parole dans cette langue il ne me répondait qu'en français »¹. C'est dire que quelques années après l'occupation la langue française a réussi à s'implanter en Algérie. [...]A présent, essayons de comprendre comment le français a été instauré et enseigné par les autorités coloniales en Algérie.¹

Avant la colonisation, la langue française n'existait plus en Algérie, après quelques années de colonisation l'usage de la langue française est devenu plus courant et dominant.

Quand les Français envahirent l'Algérie après 1830, ils ne trouvèrent donc pas devant eux un vide linguistique absolue. Le terrain leur était propice pour se faire comprendre dans certains milieux. Pour le reste, les interprètes locaux ne leur manquèrent pas. Il n'est pas certain toutefois qu'ils surent en profiter.²

2-Le français pendant la colonisation en Algérie :

Cette période reste constamment associée à la violence de l'occupation coloniale, notamment militaire ainsi qu'aux réactions tout aussi militaires, retraçant les faits d'arme de la guerre de libération nationale, au détriment de l'analyse des mécanismes socioculturels qui se mettaient progressivement en place et parmi lesquels la langue française occupait une place privilégiée. Cet aspect renvoie à une double dimension qui sustente elle-même une double occultation.³

Grâce aux écoles qui ont été instaurées dans chaque ville de l'Algérie, encadrées et dirigées par des enseignants d'origine française, et delà commence l'évolution de cette dernière dans notre pays.

3-Le français après la colonisation en Algérie :

L'Algérie est un grand pays francophone et pourtant elle ne fait pas partie de la Francophonie. Pour comprendre ce paradoxe, il faut réaliser que la langue française en Algérie est l'objet d'une forte ambivalence, qui présente des aspects sociaux, culturels, politiques et identitaires. L'Algérie a été constituée par la France qui lui a en même temps nié

¹H. Dahmen, *L'aventure de la langue française en Algérie. Annales du patrimoine*, 2009, p63.

² Robert Chaudenson, *Le français hors de France*. Editions Honoré Champion7, Paris, 1979. p 314.

³ Sebaa, R. *L'Algérie et la langue française ou l'altérité en partage*. Ed Publibook, (2013),p13-14.

toute identité propre : « L'Algérie, c'est la France », a-t-on longtemps répété. La langue française est ainsi au cœur d'un nœud complexe.¹

La France a mis d'énormes moyens pendant la période coloniale pour déraciner le peuple algérien de son identité. Après l'indépendance, les séquelles de ce fait se sont montrées flagrante, ce qui a poussé le gouvernement algérien de l'époque à mettre une stratégie pour la récupération de l'identité arabe musulmane.

Le paysage linguistique de l'Algérie est multilingue. Citons d'abord l'arabe, langue du Coran et de l'islam. Dénommé arabe classique, seule langue arabe écrite, considéré comme sacré et affecté aujourd'hui à des usages profanes, il s'est trouvé en position difficile durant la colonisation. En effet, la langue française prit sa place dans l'enseigne. Par ailleurs, la langue maternelle est représentée par des parlers arabes et par des parlers berbères dans certaines régions telles que la Kabylie. Bref, en 1962, tout le pays fonctionnait en français : enseignement, administration, environnement, secteur économique.

Après l'indépendance tout le pays devenu francophone dans de différents domaines.

Quarante ans après l'indépendance politique du pays, l'usage de la langue française s'est, non seulement maintenu, mais connaît dans certains secteurs, comme la communication, les espaces culturels ou l'information, un regain de vitalité.²

L'étude de cette période peut permettre de comprendre pourquoi après l'indépendance politique de l'Algérie, la langue française apparaîtra comme la « trace » la plus durable de toute la présence française en Algérie. Elle devrait nous permettre surtout de comprendre pourquoi la langue française apparaît, jusqu'à présent, comme un legs historique, difficile à intérioriser mais également comme pan de conscience linguistique impossible à refouler.³

4-La place de la langue française en l'Algérie actuelle :

Ce qui frappe encore aujourd'hui le voyageur arrivant en Algérie, c'est la présence écrite et orale, partout perceptible de deux langues à peu près également utilisées : l'arabe et le français, Douze ans après l'indépendance du pays, les plaques routières, les enseignes, les affiches, les banderoles politiques tendues au travers des rues, portent juxtaposés ou alternés, les documents administratifs, les formulaires de toute nature sont toujours systématiquement

¹Quai Malaquais, *Le français hors de France*. Editions Honoré Champion7, quai Malaquais, Paris, 1979, P 318.

² Sebaa, R. op-cit, p 11.

³ Ibid, P14.

bilingues. Les journaux et les livres à la devanture des magasins sont également imprimés dans les deux langues, qu'ils soient importés ou réalisés sur place. Tout indique que le français qui n'est pourtant pas reconnu comme langue officielle en Algérie, a conservé jusqu'à ce jour un usage privilégié.¹

Vu que la longue coloniale a duré longtemps plus d'un siècle, il a été difficile de la remplacer par la langue mère, cela demande beaucoup de temps ainsi que moyens pour se retourner à l'avant période, toute en envisageant en ce temps actuel que l'utilisation de notre langue domine la langue française, grâce à l'arabisation.

5- L'arabisation :

Cette opération fut menée à son terme dans les années 1980 jusqu'à la production de bacheliers en arabe. Le français a continué à être enseigné comme langue étrangère à partir de la quatrième année de l'enseignement primaire, mais sa place a été réduite ment et pour les usages officiels. L'ouverture au monde moderne se fit par le français.

L'arabisation a commencé sa propagation dès l'année 1975, les secteurs visés étaient la justice et l'enseignement primaire et secondaire. La langue française est devenue secondaire en Algérie parce que la langue arabe a pris sa place initiale.

Certains secteurs sont entièrement arabisés, c'est le cas du Ministère de la justice. Tous les actes judiciaires sont rédigés désormais en arabe, et le code civil français est en passe d'être remplacé par un code algérien en 1975.

Les Ministères les plus marqués par la volonté d'arabisation sont bien évidemment le Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire, et à un moindre degré, celui de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique.²

On peut parler de la langue anglaise qui a commencée à prendre une place dans pays algérien, malgré que minime mais encourageante.

Ceci conduit à s'interroger sérieusement sur la place des langues en Algérie. Il est certain que l'arabisation, même mal conduite, répondait réellement à un souhait de la population d'être rattachée par cette langue à l'islam et au monde arabe. Or cette conscience existe toujours.³

¹ Robert Chandenson, op-cit. P 311.

² Ibid, P324.

³ Grand guillaume, *La francophonie en Algérie*. Hermès, G. (2004),p 6 / 11.

La loi de généralisation de la langue arabe, adoptée en décembre 1996, n'a été suivie d'aucune application. Ainsi, à la différence des années 1980, il n'y a plus en Algérie d'impératif politique susceptible d'exclure la langue française ou d'en interdire l'emploi. Outre sa présence directe, le français est présent en Algérie dans le langage quotidien par son association aux autres langues parlées, dans le cadre de ce qu'on appelle l'alternance codique selon laquelle une phrase peut comprendre une alternance d'algérien, de français et de berbère. Le français est devenu une réserve pour les langues algériennes : arabes ou berbères, elles prennent des mots français auxquels elles donnent une forme locale.¹

En Algérie, le français a le prestige de la langue de l'ouverture sur le monde occidental et la modernité. Il est largement étudié en raison de sa place dans ce pays et hors de celui-ci. Le français a aussi l'importance de la langue de l'enseignement supérieur scientifique et technique, contrairement à l'arabe qui ne peut pas assumer ces fonctions.

C'est une langue de communication pour se changeait des idées a l'oral ou à l'écrit, a cause du non développement des sciences en langue arabe.

L'envie d'utiliser le français, représenté positivement dans plusieurs situations, a donné naissance à un phénomène sociolinguistique qui apparaît sous forme d'une utilisation fautive. C'est ce que les locuteurs algériens appellent « le français cassé » ou « le français déformé » ou même « le français à l'algérienne ». « Ne tomber pas les mots » pour « n'insultez pas », « couper la route » pour « traverser la rue », « tu casses mon tête » pour « tu me casses la tête », ... sont autant d'exemples de ce phénomène.

Le « français cassé » est une forme d'usage du français qui ne dépend pas du milieu socioculturel du locuteur algérien. Les jeunes issus de familles cultivées et même ceux issus de parents analphabètes sont des usagers du « français cassé ».

Le « français cassé » est, ailleurs, utilisé par les jeunes algériens sans être dépendant d'une compétence en français. Même ceux qui disent maîtriser la langue française déclarent être usagers du « français cassé ».

Vu les racines de la langue française en Algérie, les gens l'utilisent même par méconnaissances.

Parmi les phénomènes liés au bilinguisme individuel (arabe/français) dans le contexte algérien, nous avons le phénomène de l'interférence. L'usage du « français cassé » par les jeunes interrogés a permis de dégager un nombre important d'interférences. Avant de passer à l'analyse des unités touchées par ce phénomène, nous allons – dans ce qui suit – présenter

¹ Grand guillaume, *La francophonie en Algérie*. Hermès, G. (2004). p 77.

l'interférence linguistique et voir dans quelle mesure elle peut constituer une des particularités du « français cassé »¹.

Avoir la langue française en Algérie permet d'avoir un poste clé dans l'administration algérienne

6-Le français dans les administrations algériennes :

[...]Les deux dernières citations démontrent que bien après l'indépendance, la langue française a continué à posséder un statut privilégié dans le domaine professionnel, notamment administratif, mais était désormais en situation concurrentielle avec l'arabe qui commençait à opérer son retour dans le champ officiel en étant proclamé langue nationale et donc utilisable obligatoirement dans les situations communicatives formelles en milieu professionnel. Placé depuis 1962 dans un rapport conflictuel avec la langue arabe, le français est clairement défini sur le plan institutionnel comme une langue étrangère mais ce statut officiel reste absolument « théorique » et « fictif » selon Ambroise Queffelec (Queffelec et al., 2002 : 36). En effet, jusque dans les années 1970, le champ linguistique se caractérise par une forte prééminence de l'usage de la langue française : celle-ci reste dominante dans les institutions administratives et économiques marquées profondément par la francophonie et les traditions de gestion héritées de l'administration coloniale.

Après cent trente-deux années de présence française en Algérie, il était difficile pour les autorités algériennes d'opérer un changement immédiat dans les pratiques langagières de la population notamment professionnelle. Le français est demeuré comme langue professionnelle dans l'ensemble des secteurs d'activités à commencer par celui de l'administration. Cependant, les efforts d'arabisation du milieu professionnel n'étaient pas mis en veille. Le gouvernement de l'époque avait l'intime conviction qu'il fallait substituer avec rapidité et efficacité la langue du colonisateur par celle qui était, avant 1830, la vraie langue nationale et officielle du pays.²

¹ Medane, *L'influence comme particularité du « français cassé » en Algérie*. TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage, H. (2015), p 3-4

²Gahmia, A. *Le français dans l'administration algérienne contemporaine: réalités et usages*. Synergies Algérie, (22), (2015), p239

Chapitre II :

L'enseignement de la langue française en Algérie

LANGUE : tout système de signes vocaux doublement articulés, propre à une communauté humaine donné.

LANGAGE : l'aptitude observée chez tous les hommes à communiquer au moyen des langues. Ou bien l'ensemble de toutes les langues humaines considérées dans leurs caractères communs. Ou encore, improprement, dans l'usage des philosophes, l'aptitude à communiquer même avec d'autres systèmes que les langues naturelles (=fonction symbolique). Ou enfin l'ensemble de tous les points de vue, descriptifs ou explicatifs, concernant tous les aspects, linguistique, psychologiques, sociologiques, sémiologique, idéologiques, sous lesquels on peut considérer les langues.¹

COMMUNICATION : n. f. LING. Une situation de communication implique un acte qui consiste à transmettre une information (un message) dans une situation spécifique (contexte) à l'aide d'un système d'unités (signaux, signes, symboles).²

*Lorsque l'Algérie obtint son indépendance en 1962, l'une des premières mesures prises fut de déclarer l'arabe langue nationale et officielle du pays afin de rompre avec le français, langue du colonialisme et de l'oppression.*³

Au fil des années, il y a eu un mouvement vers l'arabisation de l'enseignement en Algérie, dans le but de renforcer l'usage et la promotion de la langue arabe, qui est considérée comme une langue nationale et porteuse de l'identité culturelle du pays. Cela a conduit à une diminution de l'importance accordée à l'enseignement du français dans certains domaines de l'éducation. Malgré cela, le français conserve une importance significative en Algérie.

1- L'enseignement du français pendant la colonisation :

*« Dès 1831, on commence à parler d'ouvrir des écoles en même temps que des hôpitaux. En 1834, le ministère de l'instruction publique envisage de prendre « un ensemble de mesures destinées à répandre l'enseignement élémentaire ». Ce dessein se traduit par la création de quelques classes, que fréquentèrent surtout les enfants des colons. Des esprits plus clairvoyants estimèrent qu'il ne servait à rien d'envoyer des instituteurs si l'accent n'était pas mis tout de suite sur le problème de la langue.*⁴

¹ Sous la direction de Georges Mounin, *dictionnaire de la linguistique*. Dépôt légal : 1^{re} édition : 1974, 4^e édition « Quadriges » : 2004, janvier 2^e tirage : 2006, juin. P196

² Michel Pougeoise, *dictionnaire didactique de la langue française*. Armand Colin /Masson, Paris ; 1996, ISBN : 2-200-01431-7. P 106

³ Abid-Houcine, *Enseignement et éducation en langues étrangères en Algérie: la compétition*. S. (2007), p 143

⁴ Robert, *Le français hors de France*. Editions Honoré Champion, 7, quai Malaquais, Paris 1979, p314

L'enseignement du français pendant la période coloniale en Algérie a été un sujet controversé et chargé d'histoire. La colonisation française a eu un impact profond sur la langue et la culture algériennes, y compris sur l'enseignement.

2- l'enseignement du français après la colonisation :

Du fait de l'extension de l'enseignement avec l'indépendance, la langue française s'est beaucoup plus implantée en Algérie qu'elle ne l'avait fait durant la colonisation. Toutefois, le gouvernement algérien voulait réaliser la « face culturelle de l'indépendance » en mettant à la place de la langue française la langue arabe, non pas la langue parlée, mais la langue arabe standard issue de l'arabe coranique.

Après l'indépendance de l'Algérie en 1962, il y a eu un mouvement vers la réhabilitation de la langue arabe et des langues locales dans le système éducatif. Cela s'est traduit par une arabisation progressive de l'enseignement, où l'arabe est devenu la langue principale d'instruction, tandis que le français a continué à être enseigné en tant que langue étrangère.

Aujourd'hui, la langue française tient en réalité une grande place en Algérie. Elle est enseignée à partir de la quatrième année du primaire. Il est question de le faire dès la deuxième année et de reprendre la formation d'enseignants de français, négligée depuis les années 1980. Elle a sa place dans le secondaire, comme langue étrangère, et dans le supérieur, surtout dans les matières scientifiques. Elle est pratiquée dans de nombreuses écoles privées (autrefois interdites). Elle est toujours considérée comme la clé nécessaire pour poursuivre des études (notamment à l'étranger) ou pour trouver un emploi.¹

D'un point de vue structurel, le passage d'une langue à une autre devient plus complexe si les deux systèmes sont remarquablement différents. Les interférences produites dans le contexte algérien sont dues à la différence des systèmes du français et de l'arabe. Il s'agit de deux langues descendant de deux familles : « l'arabe descend de la famille Chamito-sémitique, le français de la famille Indo-européenne. Cela implique que les différences s'étendent aux aspects phonémique, morphologique, syntaxique, morphosyntaxique et lexical ».²

La langue d'instruction du système éducatif algérien est l'arabe standard qui existe exclusivement en situation d'apprentissage. Néanmoins, la récente réforme du système éducatif (2003)

¹Grandguillaume, G. op-cit, p 77.

²Medane.H. *L'influence comme particularité du « français cassé » en Algérie.* TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage, (2015), p 31.

met l'accent sur l'enseignement précoce des langues étrangères, à savoir le français dès la troisième année primaire (CE2) et l'anglais en première année secondaire (sixième).¹

Le système éducatif en Algérie est basé sur le modèle français, héritage de la période coloniale, avec des adaptations et des réformes au fil des années. Il est important de noter que le système éducatif en Algérie fait face à plusieurs défis, tels que le surpeuplement des classes, le manque d'infrastructures, les inégalités entre les régions et les disparités socio-économiques, qui nécessitent une attention continue et des efforts de réforme pour améliorer l'accès à une éducation de qualité pour tous les Algériens.

L'enseignement du français est alors redéfini par rapport à l'orientation polytechnique de l'école algérienne : le français passe au statut de langue étrangère. Il s'agit alors dans l'enseignement de développer des compétences de communication notamment orales, l'important n'est plus ce que doivent savoir les apprenants concernant le système linguistique considéré mais ce qu'ils peuvent en faire dans la vie sociale.

[...]

L'objectif est d'enseigner une langue à finalité technique plutôt qu'une culture (notamment littéraire), même si dans l'article 25 du titre 3 de l'ordonnance du 16 avril 1976, il est stipulé que : « l'école fondamentale est chargée de dispenser aux élèves [...]

l'enseignement des langues étrangères qui doit leur permettre d'accéder à une documentation simple dans ces langues, à connaître les civilisations étrangères et à développer la compréhension mutuelle entre les peuples ».

Ce passage souligne l'objectif d'enseigner une langue à finalité technique plutôt qu'une culture, en particulier la culture littéraire. Cependant, il est important de noter que l'article 25 du titre 3 de l'ordonnance du 16 avril 1976 stipule que l'école fondamentale a pour mission de dispenser aux élèves un enseignement des langues étrangères qui leur permet d'accéder à une documentation simple dans ces langues, de connaître les civilisations étrangères et de développer la compréhension mutuelle entre les peuples.

3-L'école fondamentale 1980-1990 :

L'ordonnance du 16 avril 1976 modifie en profondeur le système éducatif algérien, mais conserve au français et à l'arabe les fonctions instituées en 1972. Les articles 8 et 9 précisent : « l'enseignement est assuré en langue nationale à tous les niveaux d'éducation et

¹Abid-Houcine, S. (2007). *Enseignement et éducation en langues étrangères en Algérie: la compétition*, (2007). p 143

de formation et dans toutes les disciplines. Un décret précisera les modalités d'application du présent article [...] L'enseignement d'une ou de plusieurs langues étrangères est organisé dans des conditions définies par décret ». Cette ordonnance n'a été appliquée qu'en 1980 et c'est à partir de 1981 qu'on identifie deux niveaux dans le cycle moyen, le niveau 2 correspondant aux élèves qui n'ont pas étudié le français dans le cycle primaire (par défaut d'enseignement dans certaines régions).¹

L'enseignement assuré en langue nationale arabe est un aspect essentiel du système éducatif en Algérie. L'utilisation de la langue arabe comme langue d'enseignement vise à promouvoir l'identité culturelle, linguistique et nationale des apprenants.

La rentrée scolaire 2003 a été marquée par un tournant important du fait de la mise en place de la réforme du système éducatif. L'objectif est clair : l'école algérienne se veut moderne et ouverte sur le monde, d'où notamment le choix de revaloriser l'enseignement des langues. La politique d'arabisation qui a touché surtout le système éducatif au niveau de l'enseignement fondamental et secondaire fait que le français a perdu la place prépondérante qu'il y occupait auparavant.

La réforme du système éducatif en Algérie vise à moderniser et à améliorer la qualité de l'enseignement pour répondre aux besoins et aux exigences de la société contemporaine. L'objectif principal de cette réforme est de fournir une éducation de qualité, équitable et inclusive à tous les apprenants, en préparant les jeunes à relever les défis du monde actuel et à contribuer au développement du pays.

La modification des programmes des langues étrangères, et des langues en général (arabe et berbère compris), ainsi que des modes d'organisation de leurs enseignements, introduit donc la perspective plurilingue que veut se donner la réforme du système éducatif, et qui permet ainsi de sortir à la fois de l'alternative dichotomique arabe / français et de l'alternative réductrice monolinguisme/ bilinguisme.²

4-Le français à l'université Algérienne :

Le français reste présent en Algérie en occupant le rôle de la langue d'information, de communication et de fonctionnement de diverses institutions de l'État. Autrement-dit, les médias, certains secteurs économiques, le système éducatif et notamment l'université sont les lieux privilégiés de la langue française. À l'université algérienne, le français tient une

¹Blanchet, P. *Le français dans l'enseignement des langues en Algérie : d'un plurilingue de fait à un plurilinguisme didactisé*, (2006), p33.

² Ibid, P35.

position forte dans l'enseignement scientifique et technique (sciences médicales, sciences de l'ingénieur, etc.). À ce propos, le constat que fait Achouche reste d'actualité : « Malgré l'indépendance et les actions d'arabisation qui s'en sont suivies, les positions du français n'ont pas été ébranlées, loin de là, son étude ayant même quantitativement progressé du fait de sa place dans l'actuel système éducatif algérien » (Achouche, 1981 : 46).

En Algérie, le français occupe une place particulièrement tant que langue de communication, car elle est largement utilisée dans différents domaines de la société.

En outre, la maîtrise du français offre des opportunités professionnelles aux Algériens sur le marché du travail national et international. De nombreuses entreprises et organisations recherchent des personnes ayant des compétences en français pour des postes liés à la communication, au marketing, au commerce international et à d'autres domaines.

Partie 02:

La partie pratique

Introduction :

Afin de voir l'existence de la langue française à l'université algérienne, nous avons choisies de faire notre étude à l'université de Msila puisque nous y étudions.

Nous avons choisi un champ expérimental dans lesquelles nous nous sommes concentrées sur l'administration universitaires, les enseignants ainsi que les étudiants dans des différentes filières (science humaine, lettre...).

L'université de Msila -Mohamed Boudiaf est une université publique algérienne située à Msila en Algérie au centre-ville.

Dans cette partie nous avons fait un questionnaire contient 12 différentes questions, pour prouver la partie théorique de notre sujet, puisque nous travaillons sur différents secteurs au niveau universitaire, nous avons distribué les feuilles en 3 catégories (administration, enseignants, étudiants (e)).

Le 14 mai nous nous sommes dirigées vers l'université Mohamed Boudiaf à 8h du matin, nous l'avons choisi car elle est dans notre wilaya et proche de notre lieu de résidence.

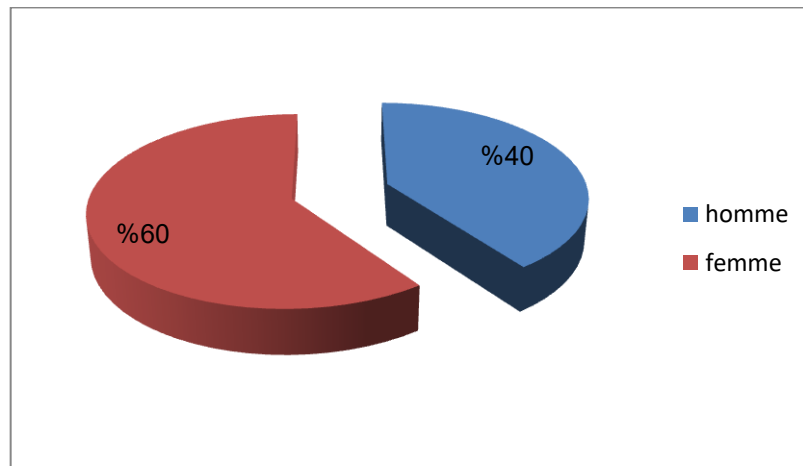
D'abord nous sommes allées au département des lettres et des langues étrangères ou tous les administrateurs étaient présents, nous leur avons distribué les feuilles leurs donnant un aperçu afin qu'ils puissent les remplir, tout en insistant pour qu'ils ne se trompent pas dans les réponses, peu de temps après, nous avons de nouveau reçu les papiers et nous nous sommes dirigés au département d'économie, ou était notre destination pour les enseignants bien sur que le mêmes processus ce répète avec eux ainsi qu'avec le groupe d'étudiantes qui venaient de différentes filières, le travail et enfin terminé par les deux derniers étudiant. Ensuite il est temps d'analyser les résultats.

Chapitre I :
Questionnaire adressé aux
employés

Administrateurs :

Sexe :

Sexe	Fréquence	Pourcentage
Homme	4	40%
Femme	6	60%
Total	10	100%



Homme : quatre personnes

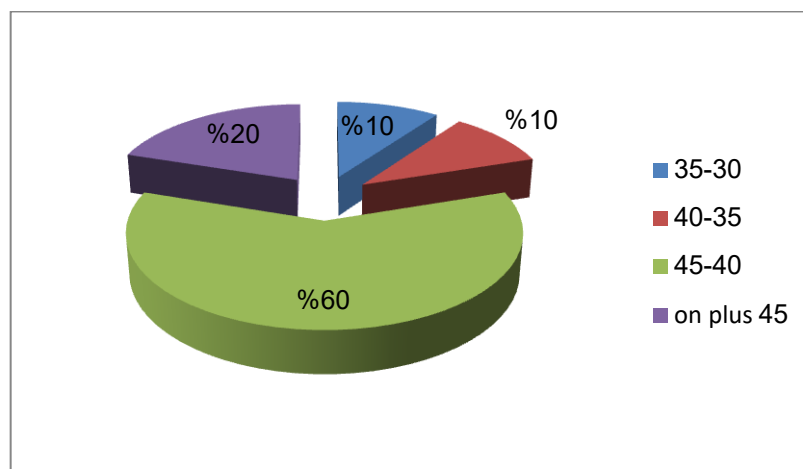
Femme : six personnes

Quarante pourcents d'hommes

Soixante pourcent des femmes

Nous avons commencé par les administrateurs, ou nous avons remarqué que le nombre de femmes dépasse le nombre d'hommes d'environ 20 pourcent, et ce n'est pas surprenant car les femmes de notre époque ont plus de statut dans la société que jamais auparavant.

Âge	Fréquence	Pourcentage
30-35	1	10%
35-40	1	10%
40-45	6	60%
45 on plus	2	20%
Total	10	100%



Trente à trente-cinq ans : une personne.

Trente-cinq à quarante ans : une personne.

Quarante à quarante-cinq ans : six personnes.

On plus de quarante-cinq ans : deux personnes.

De trente à trente-cinq ans il y a 10pourcent même chose pour l'âge de trente-cinq à quarante ans.

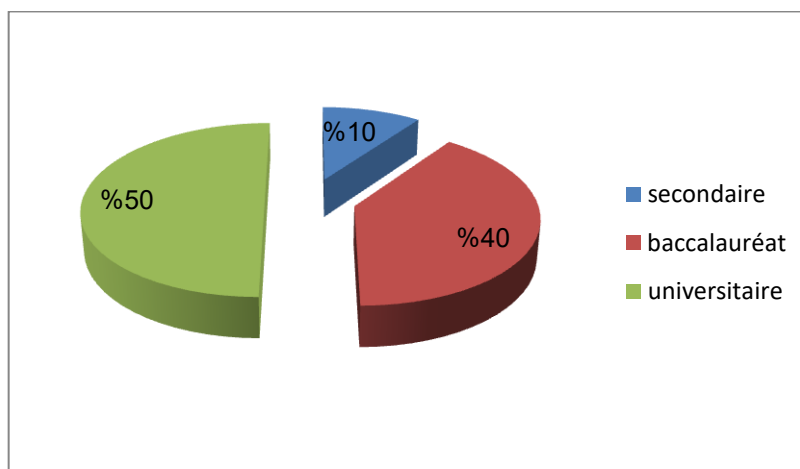
De quarante à quarante-cinq ans il ya soixante pourcent.

Plus de quarante-cinq ans il ya vingt pourcents.

Nous avons observé que la plupart des administrateurs sont entre quarante et quarante-cinq ans ce qui est logique à cause de leurs expériences.

Le niveau :

Niveau d'étude	Fréquence	Pourcentage
Secondaire	1	10%
Baccalauréat	4	40%
Universitaire	5	50%
Total	10	100%



Secondaire : une personne.

Baccalauréat : quatre personnes.

Universitaire : cinq personnes.

Secondaire dix pourcents

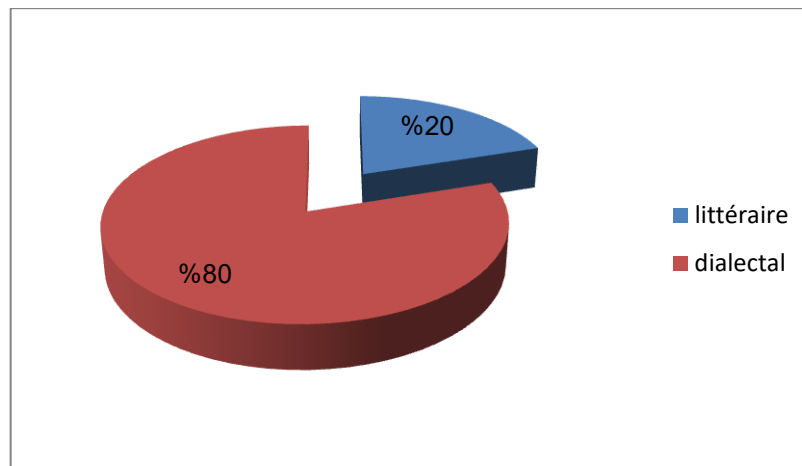
Baccalauréat quarante pourcent

Universitaire cinquante pourcent

Nous soulignons qu'il est naturel pour une personne d'avoir un diplôme qui se spécialise dans un domaine particulier afin qu'il puisse trouver un emploi ou une profession qui lui convient, et c'est ce que nous avons remarqué dans le cercle relatif suivant, en revanche aux autres choix nous observons que dix pourcent ont un niveau secondaire et quarante pourcent restants ont un niveau de baccalauréat, ce qui explique que la plupart d'entre eux aient eu une part dans le travail pendant le temps d'inattention.

1-Quelle est votre langue maternelle (la langue que vous parlez a la maison) ?

Q1	Fréquence	Pourcentage
Littéraire	2	20%
Dialectal	8	80%
Total	10	100%



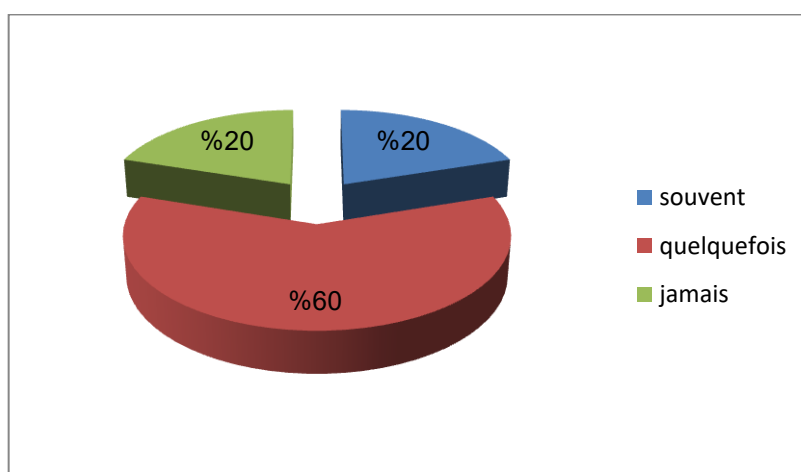
Littéraire deux personne / vingt pourcent.

Dialectal huit personne/ quatre-vingt pourcent.

Nous voyons que la majorité de ces employons parlent l'arabe dialectal ainsi quelques nombres parlent l'arabe littéraire comme lange maternelle. En fait, soit ils n'ont pas bien compris la question, soit ils ne l'ont pas prise au sérieux. Parce qu'en réalité ce n'est pas vrai.

2-Parlez-vous la langue française ?

Q2	Fréquence	Pourcentage
Souvent	2	20%
Quelquefois	6	60%
Jamais	2	20%
Total	10	100%



Souvent : deux personnes/ vingt pourcent.

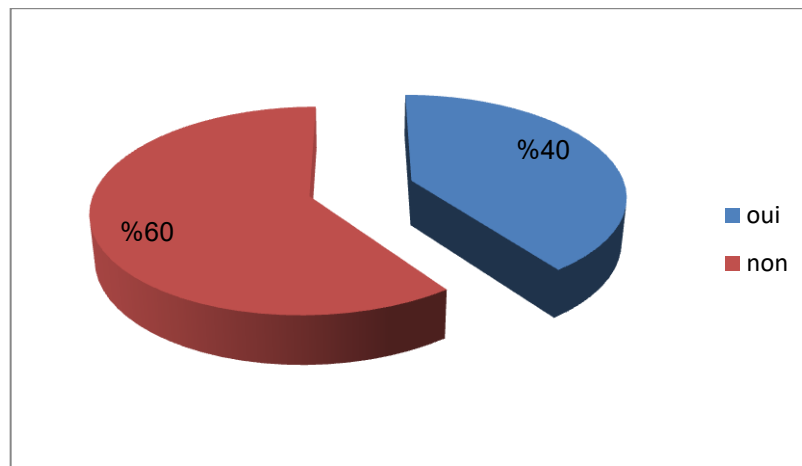
Quelquefois : six personnes/ soixante pourcent.

Jamais : deux personnes/ vingt pourcent.

Tant que nous avons fait notre questionnaire à l'administration du département du français, vingt pour centon dit qu'ils parlent souvent cette langue et vingt pourcent ne l'utilisent jamais, par contre, nous avons trouvé un grand pourcentage qui confirme qu'ils la parlaient quelquefois, et ce n'est pas de la réalité peut-être ils utilisent des mots ou bien des phrases connue c'est tout.

3-Avez-vous des difficultés en parlant le français ?

Q3	Fréquence	Pourcentage
Oui	4	40%
Non	6	60%
Total	10	100%



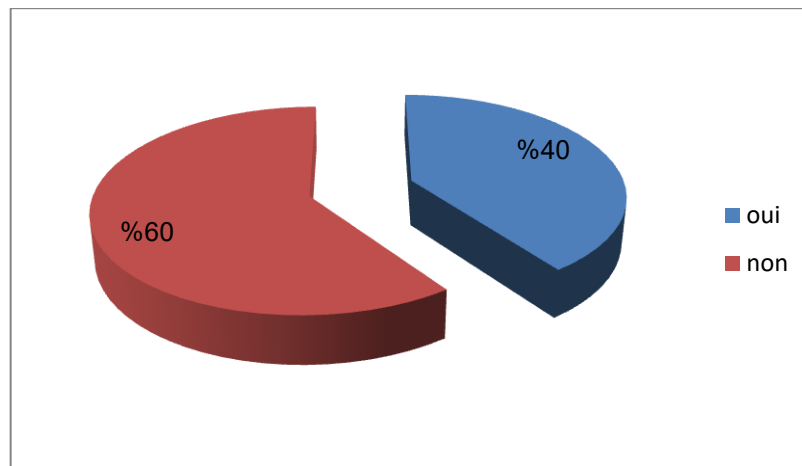
La réponse oui : quatre personne/ quarante pourcent.

La réponse non : six personnes/soixante pourcent.

Nous cherchons si notre champ expérimental parle cette langue étrangère ou pas. Tant que nous sommes des étudiantes en langues française nous connaissons bien le personnel de l'administration de ce département, nous n'avons vu aucun (e) d'entre eux parler cette langue pour qu'ils aient des difficultés ou pas.

4-Avez-vous peur de communiquer en français ?

Q4	Fréquence	Pourcentage
Oui	4	40%
Non	6	60%
Total	10	100%



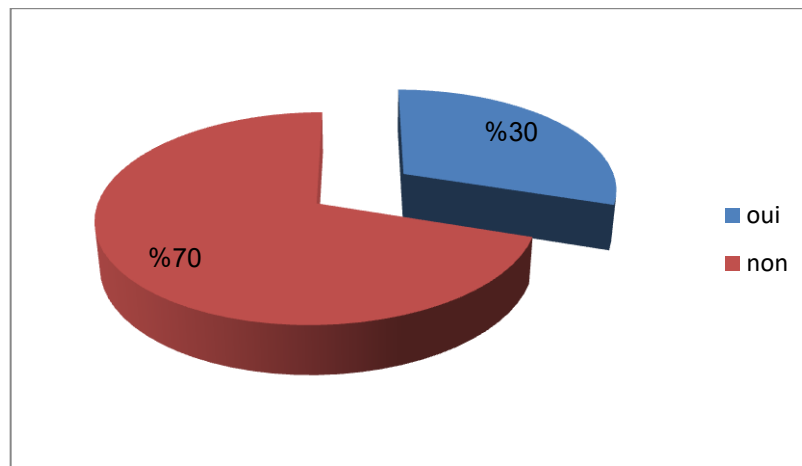
La réponse oui : quatre personnes/ Quarante pourcent.

La réponse non : six personne/soixante pourcent.

Par peur d'être humilié, les gens n'osent pas parler le français qui est au même temps un complexe d'infériorité pour d'autres. Par contre ceux qui ont confirmé la réponse non, c'est qu'ils ne donnent aucune considération aux autres et en plus c'est devenu une habitude et surtout du milieu (les profs) qu'il fréquente.

5-Avez-vous peur que l'on corrige vos fautes de français ?

Q5	Fréquence	Pourcentage
Oui	3	30%
Non	7	70%
Total	10	100%



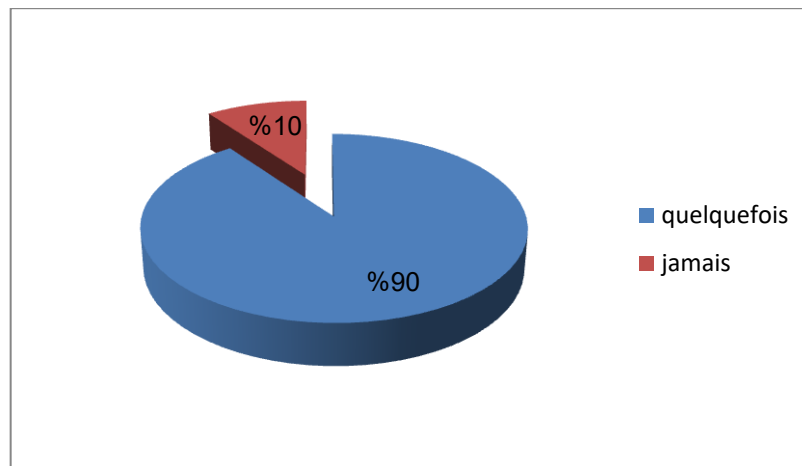
La réponse oui : trois personnes/ trente pour cent.

La réponse non : sept personnes/ soixante-dix pour cent.

A propos de cette question, nous constatons qu'un groupe important d'employés ne trouve aucune gêne à corriger ses erreurs en parlant cette langue, nous pensons que cela est dû à leur pratique ainsi que leur maîtrise constante ou cela est lié à la confiance en soi. Quant au pourcentage restant, la réponse était l'inverse, cela peut être due à un manque de maîtrise de la langue ou à la personnalité de chacun.

6- Lisez-vous en français ?

Q6	Fréquence	Pourcentage
Quelquefois	9	90%
Jamais	1	10%
Total	10	100%



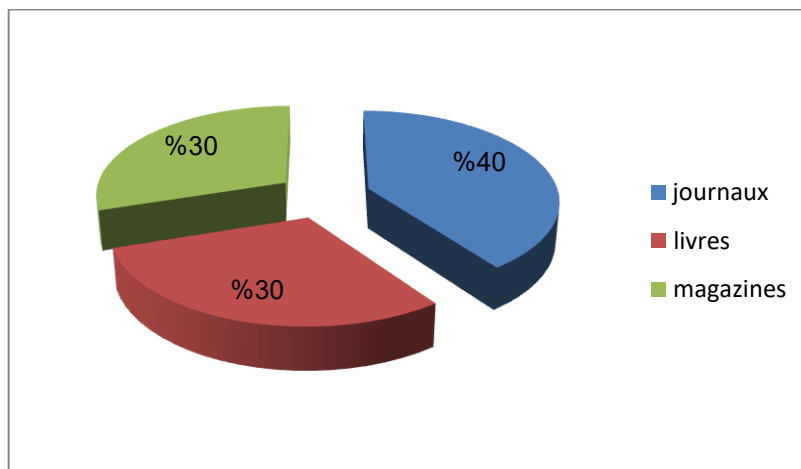
Quelquefois : neuf personnes/ quatre-vingt-dix pour cent.

Jamais : une personne/ dix pour cent.

Ce sont des réponses logiques tant qu'employeurs dans le département du français, leur domaine les oblige à travailler dans cette langue, que ce soit en lecture ou écriture. En revanche, il ya peu de pourcentage qui ne lisent pas cette langue peut être qu'il non aucun penchant pour cette dernière.

7- Que lisez-vous ?

Q7	Fréquence	Pourcentage
Journaux	4	40%
Livres	3	30%
Magazines	3	30%
Total	10	100%



Journaux : quatre personnes/ quarante pour cent.

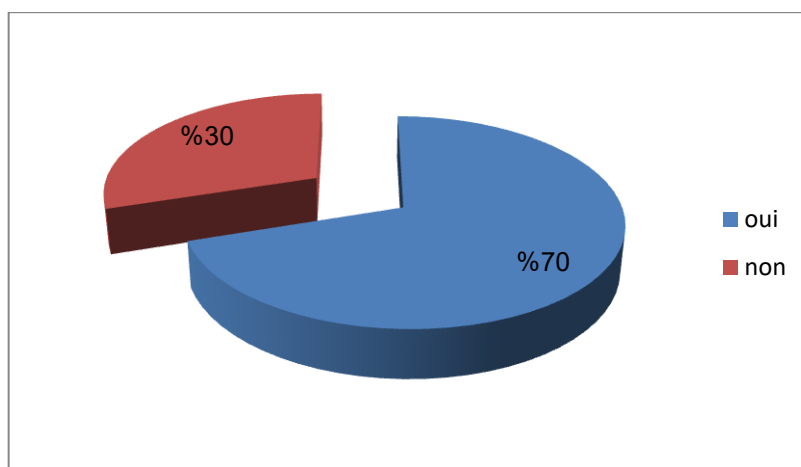
Livres : trois personnes/ trente pour cent.

Magazine : trois personnes/ trente pour cent.

Normalement le totale doit être que quatre-vingt-dix pour cent, selon la question précédente, puisqu'ils lisent les journaux les livres et les magazines en français, pourquoi ne le pratiquent-ils pas dans l'administration, nous n'avons les jamais vu en parler.

8-Suivez-vous des émissions en français ?

Q8	Fréquence	Pourcentage
oui	7	70%
non	3	30%
Total	10	100%



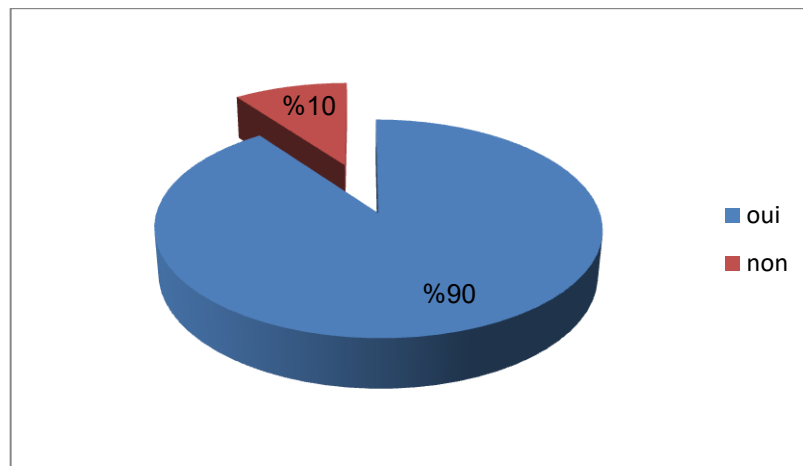
La réponse oui : sept personnes/ soixante-dix pourcent.

La réponse non : trois personnes / trente pour cent.

Ne nous sommes pas intéressées par qu'ils disent non, nous basons beaucoup plus sûr qu'ils suivent ces émissions pour voir l'influence de cette langue dans l'administration.

9- Utilisez-vous des mots arabes en parlant le français ?

Q9	Fréquence	Pourcentage
Oui	9	90%
Non	1	10%
Total	10	100%



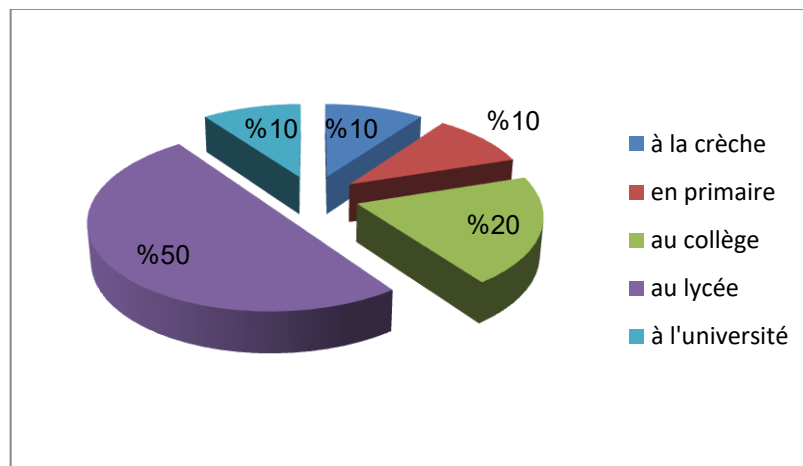
La réponse oui : neuf personnes/ quatre-vingt-dix pour cent.

La réponse non : une personne/ dix pour cent.

Réellement, nous voyons que tous discours entre les employeurs de l'administration et en arabe, peut-être ils utilisent que des mots en français.

10-combien d'année d'étude du français avez-vous fait ?

Q10	Fréquence	Pourcentage
À la crèche	1	10%
En primaire	1	10%
Au collège	2	20%
Au lycée	5	50%
À l'université	1	10%
Total	10	100%



A la crèche : une personne/ dix pour cent.

En primaire : une personne/ dix pour cent.

Au collège : deux personnes/ vingt pour cent.

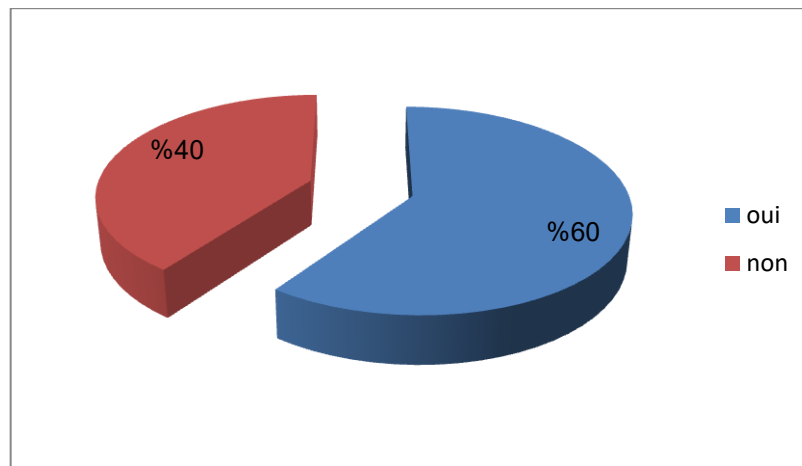
Au lycée : cinq personne/ cinquante pour cent.

A l'université : une personne / dix pour cent.

Malgré la présence prolongée de cette langue dès le primaire jusqu'au l'université, nous ne trouvons aucune influence de cette dernière.

11- Avez-vous aimé étudier cette langue ?

Q11	Fréquence	Pourcentage
Oui	6	60%
Non	4	40%
Total	10	100%



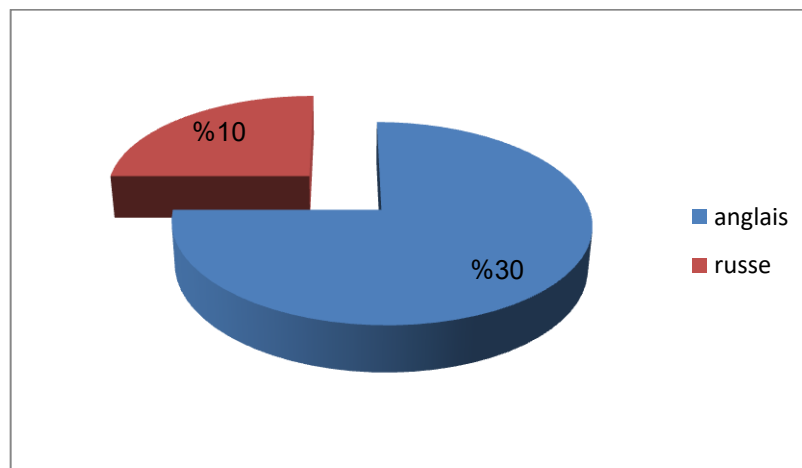
La réponse oui : soixante-dix pourcent.

La réponse non : quarante pourcent.

Nous sommes d'accord avec qu'ils n'aiment pas étudiés cette langue c'est un avis en fait, notre inquiétude c'est pour les gens qui aiment le français mais qu'ils ne le maitrisent pas.

12- si non, quelle langue étrangère préférez-vous apprendre ?

Q12	Fréquence	Pourcentage
Anglais	3	30%
Russe	1	10%
Total	4	40%
System	6	60%
Total	10	100%



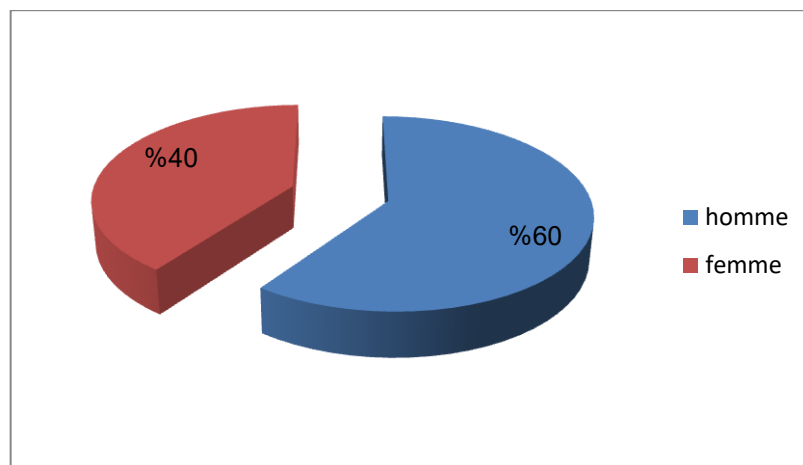
L'anglais : trente pourcent.

Russe : dix pourcent.

Quelle que soit la langue qu'ils préfèrent, sa maîtrise n'est pas permanente.

Prof :

Sexe	Fréquence	Pourcentage
Homme	6	60%
Femme	4	40%
Total	10	100%

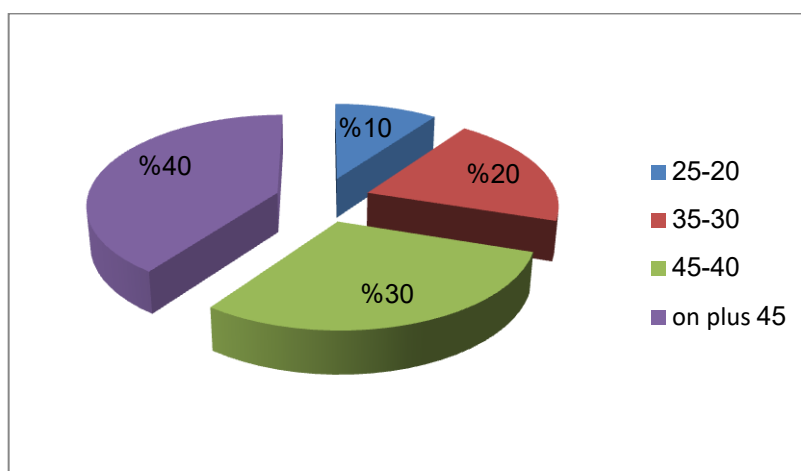


Homme : six personnes/ soixante pour cent.

Femme : quatre personne/ quarante pour cent.

Le nombre des enseignants est plus que les enseignantes.

Âge	Fréquence	Pourcentage
20-25	1	10%
30-35	2	20%
40-45	3	30%
45 on plus	4	40%
Total	10	100%



Vingt à vingt-cinq ans : une personne/ dix pour cent.

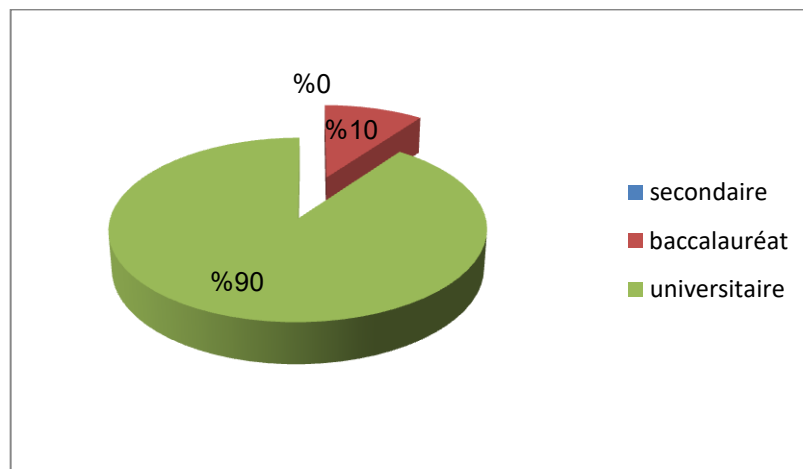
Trente à trente-cinq ans : deux personnes / vingt pour cent.

Quarante à quarante-cinq ans : trois personnes/ trente pour cent.

Quarante-cinq ans et plus : quatre personnes/ quarante pour cent.

Niveau :

Niveau d'étude	Fréquence	Pourcentage
Secondaire	0	0%
Baccalauréat	1	10%
Universitaire	9	90%
Total	10	100%



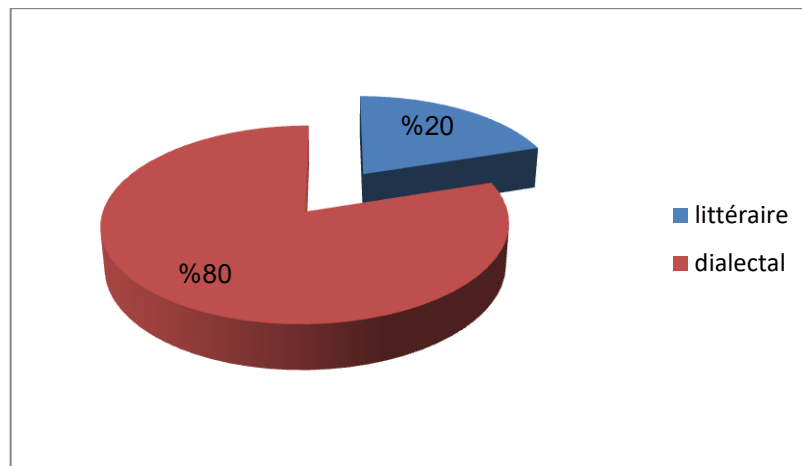
Secondaire : zéro personne/ zéro pour cent.

Baccalauréat : une personne / dix pour cent.

Universitaire : neuf personnes/ quatre-vingt-dix pour cent.

1-Quelle est votre langue maternelle (la langue que vous parlez a la maison) ?

Q1	Fréquence	Pourcentage
Littéraire	2	20%
Dialectal	8	80%
Total	10	100%



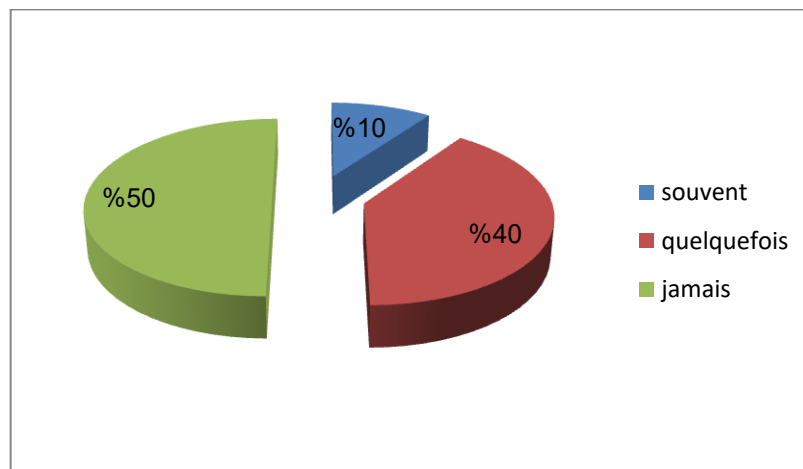
Littéraire : deux personnes/ vingt pour cent.

Dialectal : huit personnes/ quarte vingt pour cent.

Tant qu'ils sont des algériens, leur langue maternelle est l'arabe dialectale.

2-Parlez-vous la langue française ?

Q2	Fréquence	Pourcentage
Souvent	1	10%
Quelquefois	4	40%
Jamais	5	50%
Total	10	100%



Souvent : une personne/ dix pour cent.

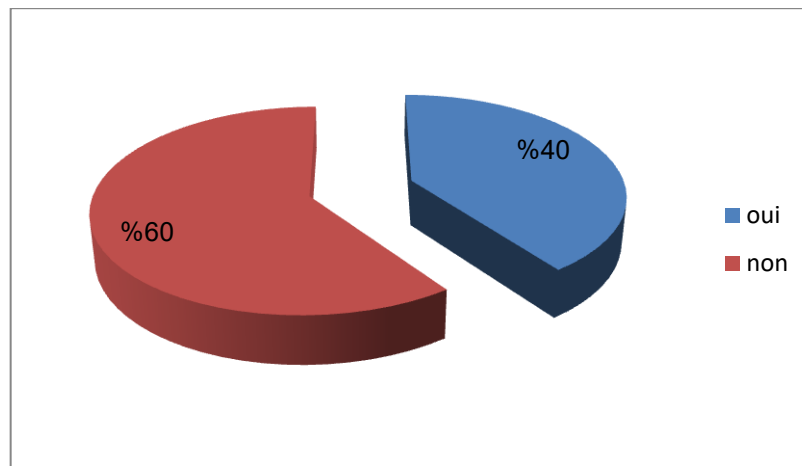
Quelquefois : quatre personnes/ quarante pour cent.

Jamais : cinq personnes / cinquante pour cent.

La langue française est très répandue en Algérie, elle est dans notre vie quotidienne, dans les écoles, et même si dans la société, donc sa maîtrise est toujours présente, soit avec des phrases ou même des mots.

3-Avez-vous des difficultés en parlant le français ?

Q3	Fréquence	Pourcentage
Oui	4	40%
Non	6	60%
Total	10	100%



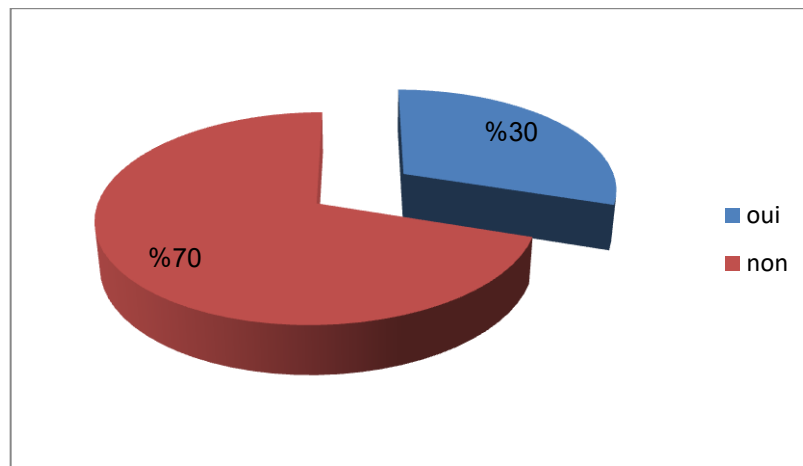
La réponse oui : quatre personnes / quarante pour cent.

La réponse non : six personnes/ soixante pour cent.

La plupart des enseignants n'ont pas des difficultés de parler cette langue, cela peut être due à sa pratique ou à son expérience.

4-Avez-vous peur de communiquer en français ?

Q4	Fréquence	Pourcentage
Oui	3	30%
Non	7	70%
Total	10	100%



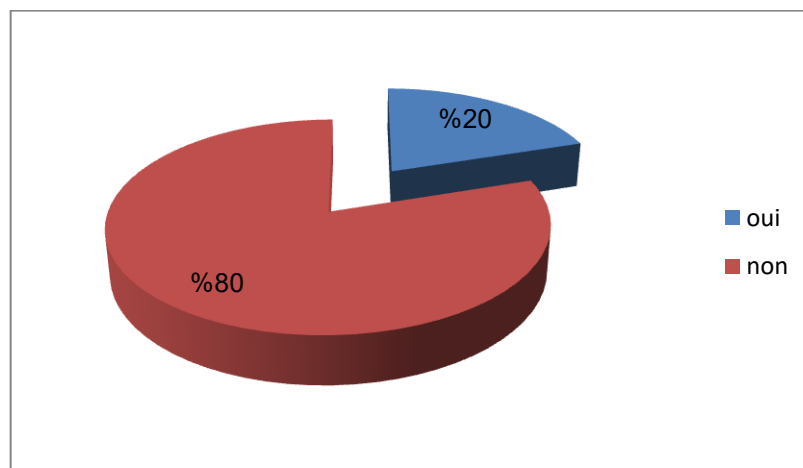
La réponse oui : trois personnes/ trente pour cent.

La réponse non : sept personnes/ soixante-dix pour cent.

Tant qu'ils sont des enseignants, c'est-à-dire ils ont l'expérience et peut être la confiance de communiquer en français sans peur.

5-Avez-vous peur que l'on corrige vos fautes de français ?

Q5	Fréquence	Pourcentage
Oui	2	20%
Non	8	80%
Total	10	100%



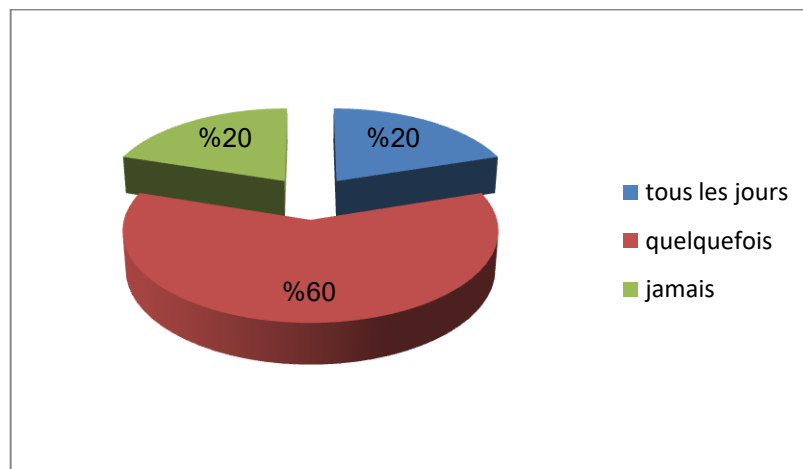
La réponse oui : deux personnes / vingt pour cent.

La réponse non : huit personnes/ quatre-vingt pour cent.

Malgré que la langue française soit très fréquente en Algérie, mais elle reste toujours comme un obstacle devant plusieurs personnes.

6- Lisez-vous en français ?

Q6	Fréquence	Pourcentage
Tous les jours	2	20%
Quelquefois	6	60%
Jamais	2	20%
Total	10	100%



Tous les jours : deux personnes/ vingt pour cent.

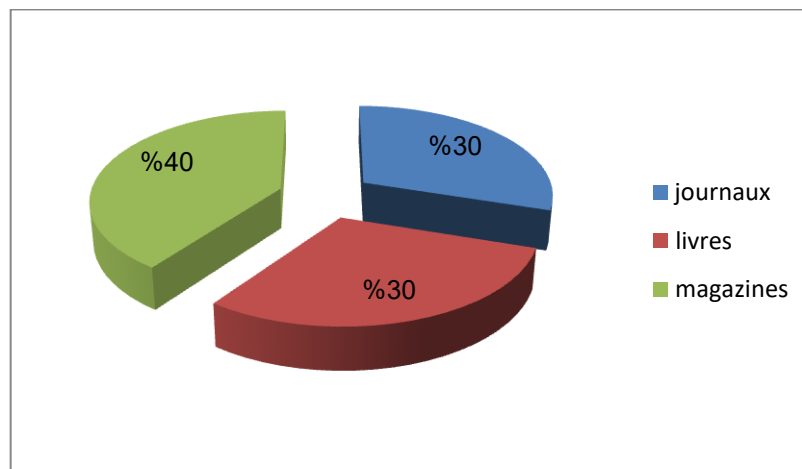
Quelquefois : six personnes/ soixante pour cent.

Jamais : deux personnes/ vingt pour cent.

D'après le pourcentage suivant, la langue française existée encore dans la vie quotidienne pour quelque enseignant.

7- Que lisez-vous ?

Q7	Fréquence	Pourcentage
Journaux	3	30%
Livres	3	30%
Magazines	4	40%
Total	10	100%



Journaux : trois personnes /trente pour cent.

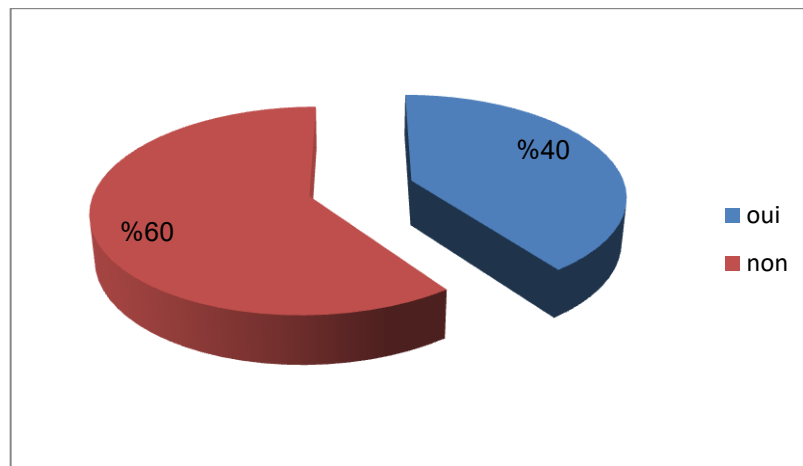
Livres : trois personnes/trente pour cent.

Magazines : quatre personnes/ quarante pour cent.

D'après leur lecture en français, cette dernière est encore vivante dans leur vie.

8-Suivez-vous des émissions en français ?

Q8	Fréquence	Pourcentage
Oui	4	40%
Non	6	60%
Total	10	100%



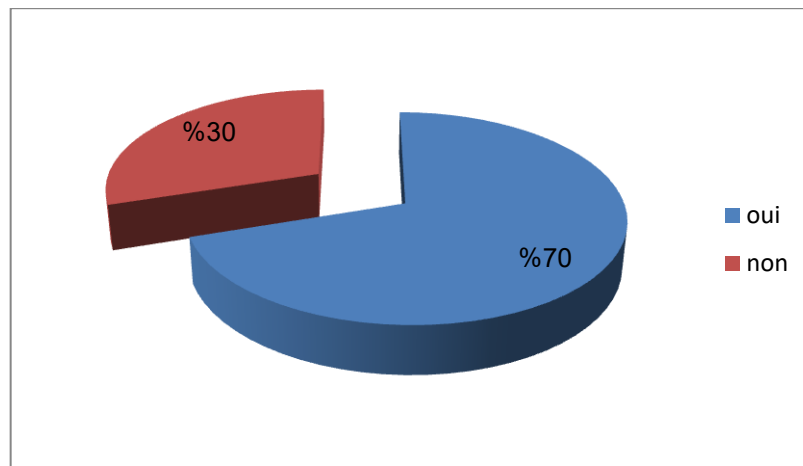
La réponse oui : quatre personnes/ quarante pour cent.

La réponse non : six personnes/ soixante pour cent.

Un grand pourcentage ne suit pas des émissions en français, puisqu'ils sont des enseignants des lettres, peut-être ils préfèrent les émissions en arabe.

9- Utilisez-vous des mots arabes en parlant le français ?

Q9	Fréquence	Pourcentage
Oui	7	70%
Non	3	30%
Total	10	100%



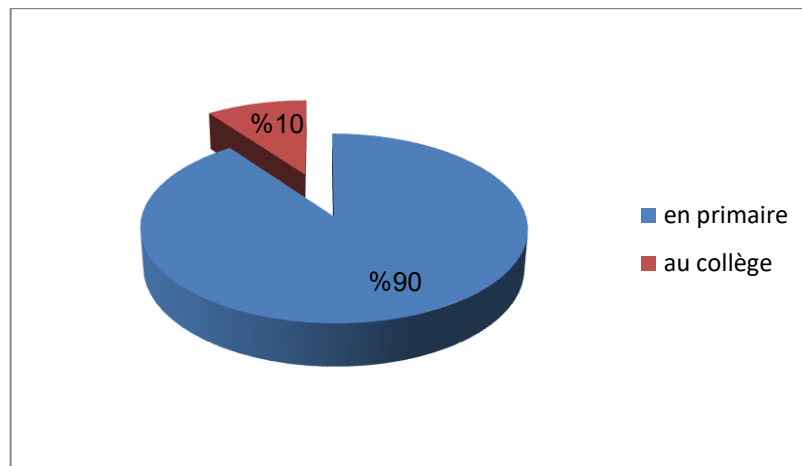
La réponse oui : sept personnes/ soixante-dix pour cent.

La réponse non : trois personnes/ trente pour cent.

L'arabe c'est la langue maternelle de l'Algérie, il est sans doute qu'ils utilisent des mots arabes pendant qu'ils parlent le français.

10-combien d'année d'étude du français avez-vous fait ?

Q10	Fréquence	Pourcentage
En primaire	9	90%
Au collège	1	10%
Total	10	100%



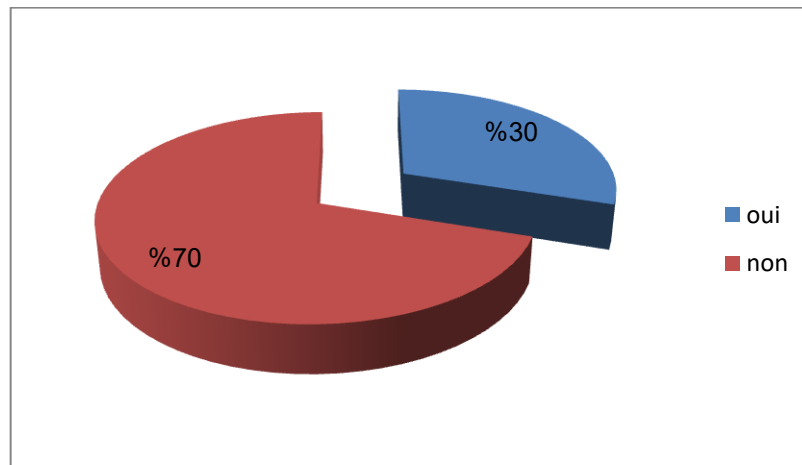
En primaire : neuf personnes /quatre-vingt-dix pour cent.

Au collège : une personnes/dix pour cent.

L'enseignement de la langue française en Algérie commence dès la troisième année primaire jusqu'au l'université.

11- Avez-vous aimé étudier cette langue ?

Q11	Fréquence	Pourcentage
Oui	3	30%
Non	7	70%
Total	10	100%



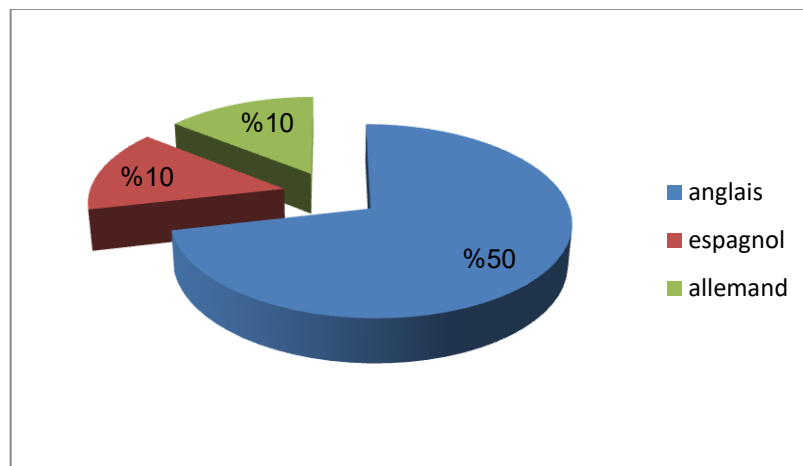
La réponse oui : trois personnes/ trente pour cent.

La réponse non : sept personnes/ soixante-dix pour cent.

Soixante-dix pour cent des enseignants n'aiment plus étudiés le français, peut-être ils ont des loisirs d'apprendre ou d'acquérir des nouvelles langues.

12-si non, quelle langue étrangère préférez-vous apprendre ?

Q12	Fréquence	Pourcentage
Anglais	5	50%
Espagnol	1	10%
Allemand	1	10%
Total	7	70%
System	3	30%
Total	10	100%



Anglais : cinq personnes/ cinquante pour cent.

Espagnol : une personne/ dix pour cent.

Allemand : une personne/ dix pour cent.

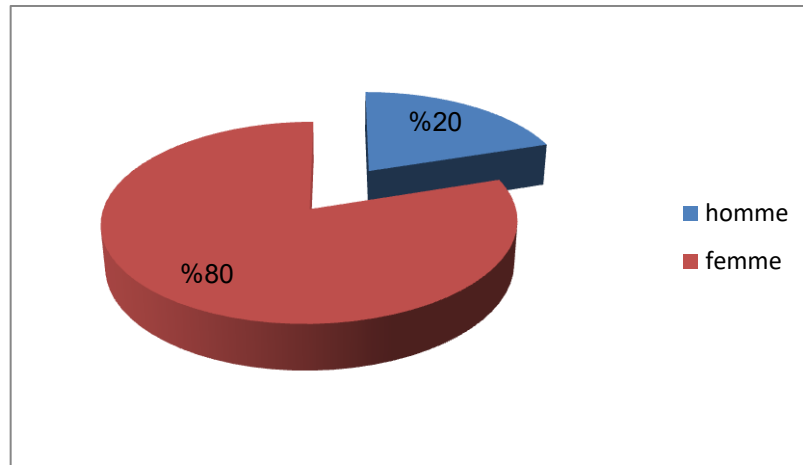
System : trois personnes/ trente pour cent.

La langue préférée après la langue française c'est la langue anglaise, cela est due à l'inclination de chaque personne et sa préférence.

Chapitre II:

Questionnaire adressé aux étudiants

Sexe	Fréquence	Pourcentage
Homme	2	20%
Femme	8	80%
Total	10	100%

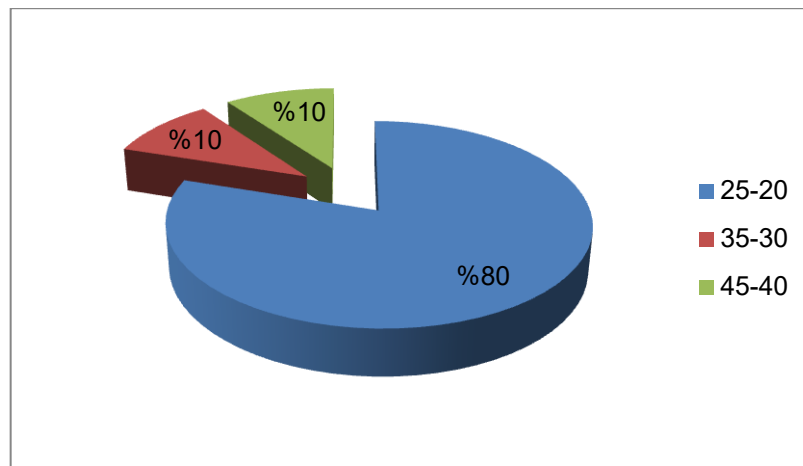


Homme : deux personnes/ vingt pour cent.

Femme : huit personnes/ quatre-vingt pour cent.

Nous observons la représentation d’une grande divergence entre les deux sexes. Nous avons concentré beaucoup plus sur les femmes parce que leur inclination pour cette langue et plus que les hommes.

âge	Fréquence	Pourcentage
20-25	8	80%
30-35	1	10%
40-45	1	10%
Total	10	100%

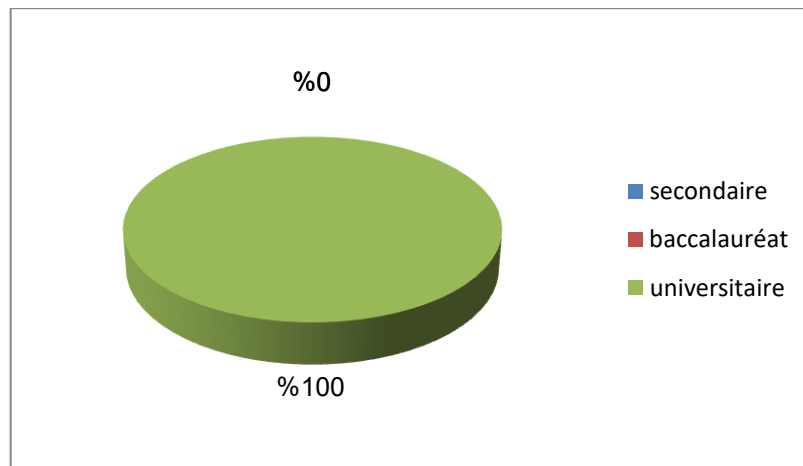


Entre vingt et vingt-cinq ans : huit personnes/ quatre-vingt pour cent.

Entre trente et trente-cinq ans : une personne/ dix pour cent.

Entre quarante et quarante-cinq ans : une personne/ dix pour cent.

Niveau d'étude	Fréquence	Pourcentage
Secondaire	0	0%
Baccalauréat	0	0%
Universitaire	10	100%
Total	10	100%



Secondaire : aucune personne/ zéro pour cent.

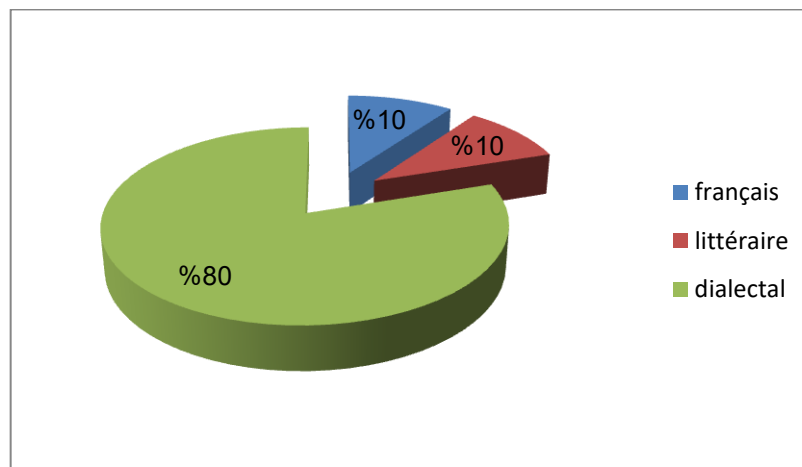
Baccalauréat : aucune personne/ zéro pour cent.

Universitaire : dix personne/ cent pour cent.

Puisque ce questionnaire est adressé aux étudiants de l'université, bien sûr qu'ils ont un niveau universitaire.

1-Quelle est votre langue maternelle (la langue que vous parlez a la maison) ?

Q1	Fréquence	Pourcentage
Français	1	10%
Littéraire	1	10%
Dialectal	8	80%
Total	10	100%



Français : une personne/ dix pour cent.

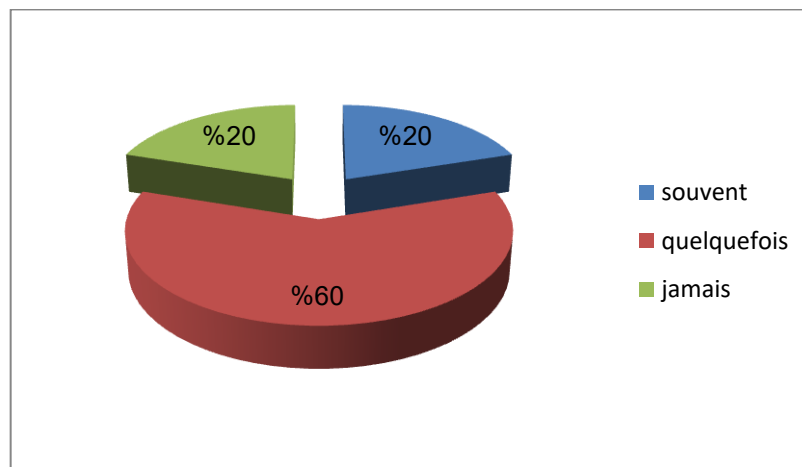
Littéraire : une personne/ dix pour cent.

Dialectal : huit personne/ quatre-vingt pour cent.

Le grand pourcentage c'est pour la langue dialectale, puisque est notre langue maternelle, par contre la personne qui parle le français comme langue maternelle, elle née en France.

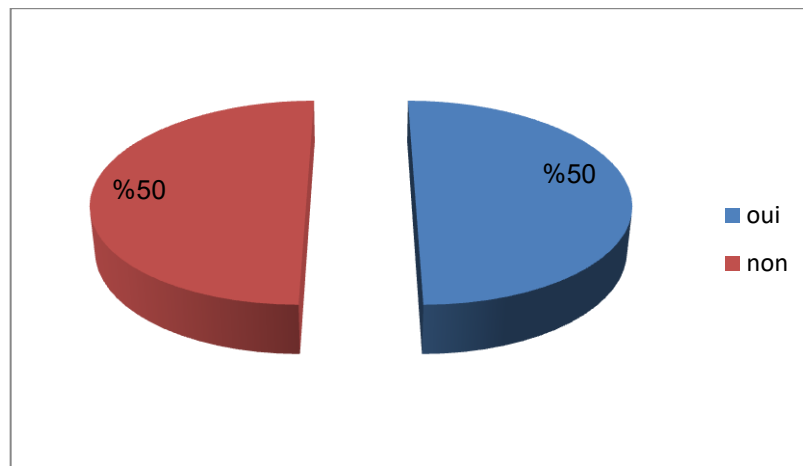
2-Parlez-vous la langue française ?

Q2	Fréquence	Pourcentage
Souvent	2	20%
Quelquefois	6	60%
Jamais	2	20%
Total	10	100%



3-Avez-vous des difficultés en parlant le français ?

q3	Fréquence	Pourcentage
Oui	5	50%
Non	5	50%
Total	10	100%



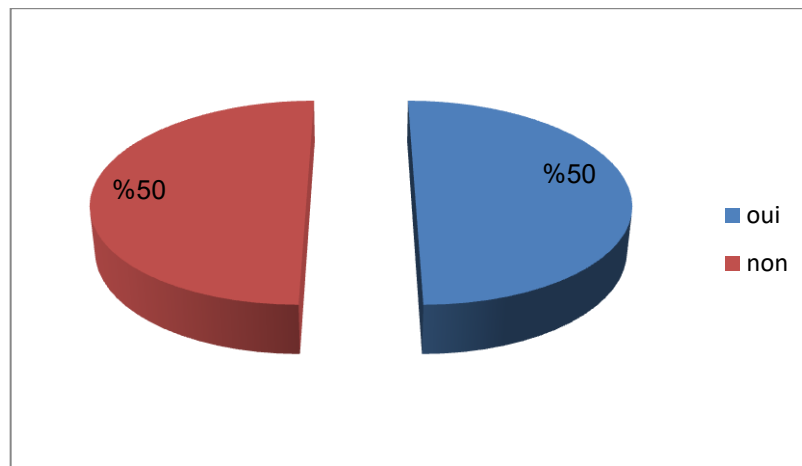
La réponse oui : cinq personnes/ cinquante pour cent.

La réponse non : cinq personnes/ cinquante pour cent.

Étant donné que ce n'est pas notre langue maternelle, il est évident que les deux résultats seront similaires, car ils éprouveront tous deux des difficultés à la parler.

4-Avez-vous peur de communiquer en français ?

Q4	Fréquence	Pourcentage
Oui	5	50%
Non	5	50%
Total	10	100%



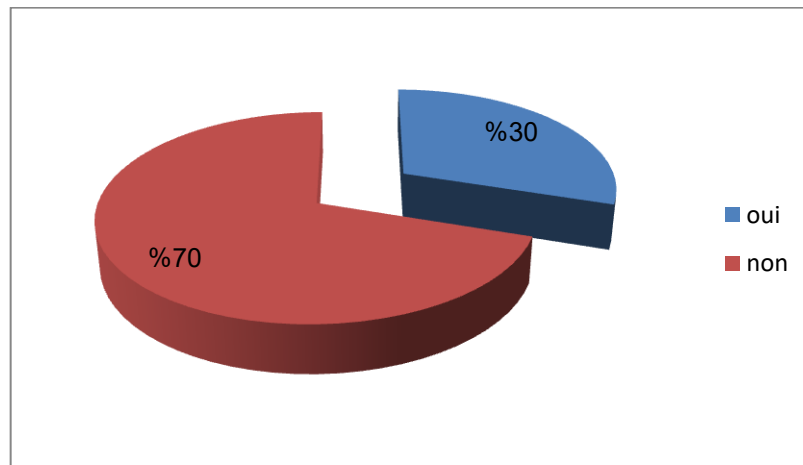
La réponse oui : cinq personnes/ cinquante pour cent.

La réponse non : cinq personnes/ cinquante pour cent.

En relation avec la question précédente, qui ont des difficultés de parler le français, ont évidemment peur de communiquer par celle-ci, et l'inverse est juste.

5-Avez-vous peur que l'on corrige vos fautes de français ?

Q5	Fréquence	Pourcentage
Oui	3	30%
Non	7	70%
Total	10	100%



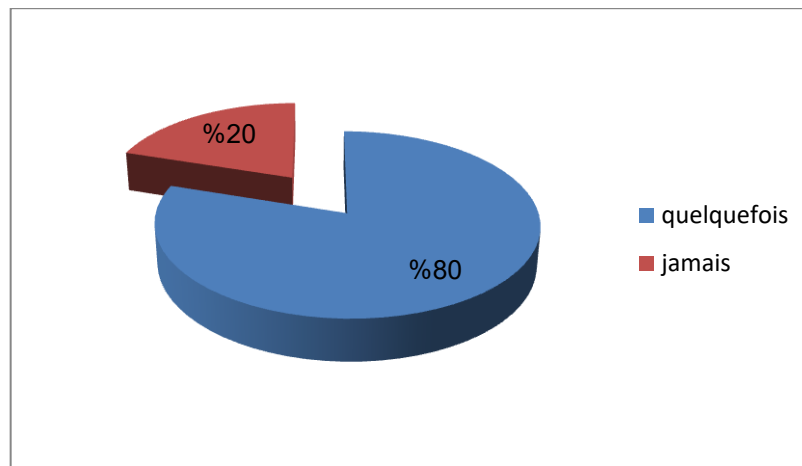
La réponse oui : trois personnes/ trente pour cent.

La réponse non : sept personnes/ soixante-dix pour cent.

Les étudiants ne peur pas que l'on corrige leurs fautes de français, ça veut dire qu'ils communiquent bien par cette langue.

6- Lisez-vous en français ?

Q6	Fréquence	Pourcentage
Quelquefois	8	80%
Jamais	2	20%
Total	10	100%



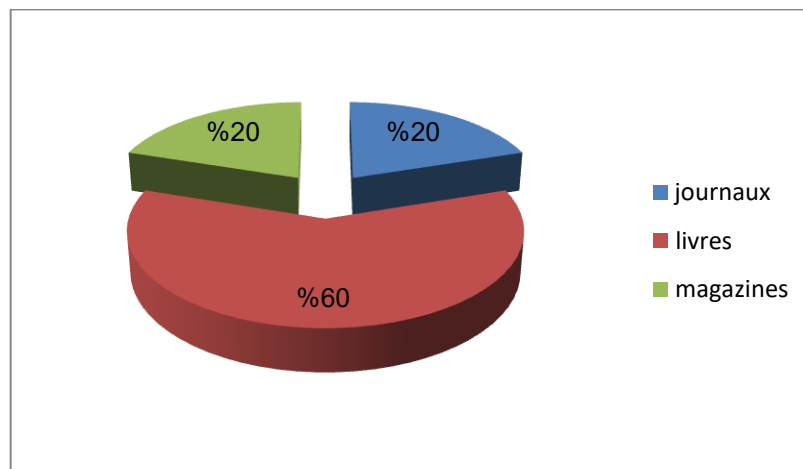
Quelquefois : huit personne/ quatre-vingt pour cent.

Jamais : deux personnes/ vingt pour cent.

Cette langue est dans tous coin en Algérie, d'après les résultats suivants, la trace de cette langue est toujours existante.

7- Que lisez-vous ?

Q7	Fréquence	Pourcentage
Journaux	2	20%
Livres	6	60%
Magazines	2	20%
Total	10	100%



Journaux : deux personnes/ vingt pour cent.

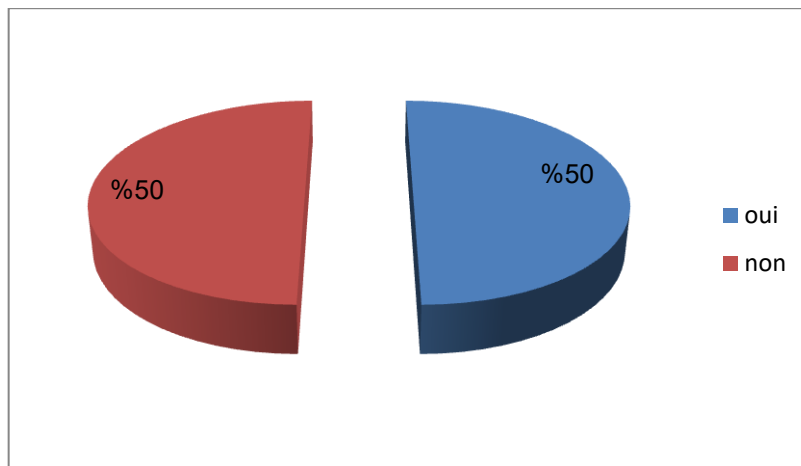
Livres : six personnes/ soixante pour cent.

Magazines : deux personnes/ vingt pour cent.

En générale, les livres sont plus utiles pour les étudiants que les journaux et les magazines.

8-Suivez-vous des émissions en français ?

Q8	Fréquence	Pourcentage
Oui	5	50%
Non	5	50%
Total	10	100%



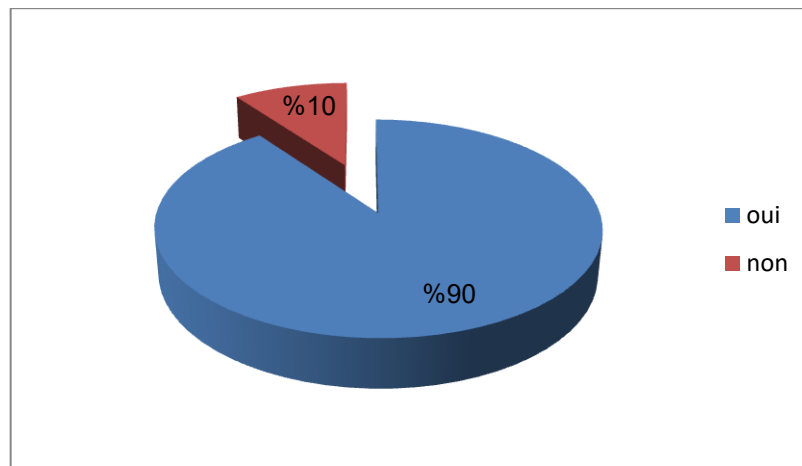
La réponse oui : cinq personnes/ cinquante pour cent.

La réponse non : cinq personnes/ cinquante pour cent.

Chacun a des émissions préférées, soit en français ou bien dans d'autres langues.

9- Utilisez-vous des mots arabes en parlant le français ?

Q9	Fréquence	Pourcentage
Oui	9	90%
Non	1	10%
Total	10	100%



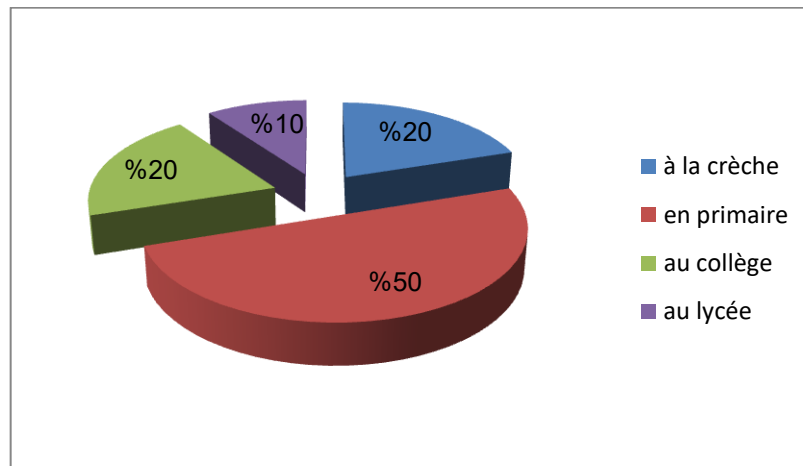
La réponse oui : neuf personnes/ quatre-vingt-dix pour cent.

La réponse non : une personne/ dix pour cent.

Tant que notre langue maternelle est l'arabe, c'est tout à fait normal qu'ils utilisent des mots arabes.

10-combien d'année d'étude du français avez-vous fait ?

Q10	Fréquence	Pourcentage
À la crèche	2	20%
En primaire	5	50%
Au collège	2	20%
Au lycée	1	10%
Total	10	100%



A la crèche : deux personnes/ vingt pour cent.

En primaire : cinq personnes/ cinquante pour cent.

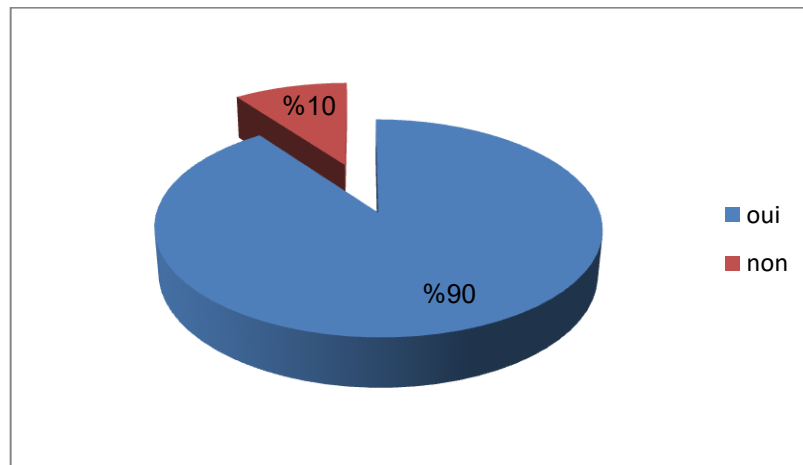
Au collège : deux personnes/ vingt pour cent.

Au lycée : une personne/ dix pour cent.

Cette langue commence dès la troisième année primaire en Algérie.

11- Avez-vous aimé étudier cette langue ?

Q11	Fréquence	Pourcentage
Oui	9	90%
Non	1	10%
Total	10	100%



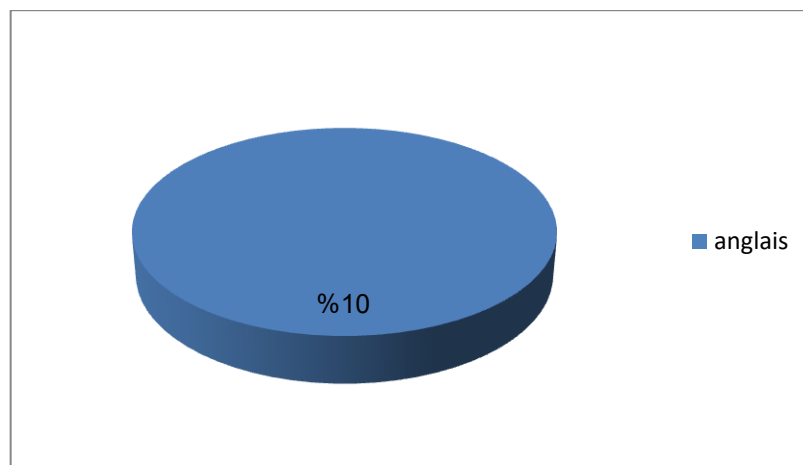
La réponse oui : neuf personnes/ quatre-vingt-dix pour cent.

La réponse non : une personne/ dix pour cent.

Apparemment c'est la langue préférable pour la plupart des étudiants.

12- si non, quelle langue étrangère préférez-vous apprendre ?

Q12	Fréquence	Pourcentage
Anglais	1	10%
System	9	90%
Total	10	100%



Anglais : une personne/ dix pour cent.

System : neuf personnes/ quatre-vingt-dix pour cent.

La majorité des étudiantes aiment le français.

Conclusion :

L'existence de la langue française en Algérie en général est le résultat d'une histoire riche et d'un héritage culturel profond. Sa pertinence et sa vitalité dépendent de l'engagement des communautés francophones, des politiques linguistiques mises en place et de la capacité de la langue à s'adapter aux réalités du monde moderne.

Cependant, il est important de noter que l'usage du français à l'université de Mohamed Boudiaf à M'Sila peut varier selon les institutions et les filières d'études. Certaines universités peuvent privilégier davantage l'arabe comme langue d'enseignement, tandis que d'autres peuvent offrir une plus grande place au français.

Conclusion générale

Conclusion générale

En conclusion, l'étude de cas menée à l'Université de M'Sila met en évidence l'importance de la langue française dans le milieu pédagogique et administratif universitaires en Algérie. La langue française occupe une place prépondérante dans les échanges académiques, la communication institutionnelle et l'accès aux connaissances internationales.

L'Université de M'Sila, tout comme de nombreuses autres universités en Algérie, reconnaît la valeur du français en tant que langue de communication universelle. Elle met en place des programmes et des cours d'enseignement en français, favorisant ainsi l'acquisition de compétences linguistiques et la maîtrise de cette langue par les étudiants et le personnel administratif.

La présence du français dans le milieu universitaire permet aux étudiants de bénéficier d'un accès plus large à la littérature, aux publications scientifiques et aux ressources éducatives internationales. Cela favorise leur engagement dans des discussions académiques, leur permettant de participer activement aux échanges intellectuels et de contribuer à la production de connaissances.

Sur le plan administratif, la maîtrise du français facilite la communication avec les partenaires étrangers, les institutions internationales et les organisations académiques. Elle ouvre des portes vers des collaborations, des projets de recherche conjoints et des échanges d'expériences, contribuant ainsi à l'enrichissement de l'environnement universitaire.

Cependant, il est également important de noter que la promotion de la langue arabe en tant que langue nationale et le respect de la diversité linguistique doivent être pris en compte dans l'enseignement supérieur. L'équilibre entre le français et l'arabe est essentiel pour préserver l'identité culturelle de l'Algérie et favoriser l'inclusion de tous les étudiants, quelle que soit leur langue maternelle.

En définitive, la langue française joue un rôle crucial dans le milieu pédagogique et administratif universitaires de l'Université de M'Sila, en permettant l'accès aux connaissances internationales, la communication académique et les échanges internationaux. Cependant, il est essentiel de trouver un équilibre entre le français et l'arabe, tout en valorisant la diversité linguistique et en favorisant l'inclusion dans l'enseignement supérieur en Algérie.

Références bibliographiques

Références bibliographiques:

- Abid-Houcine, *Enseignement et éducation en langues étrangères en Algérie: la compétition*. S. (2007). p 143.
- Blanchet, P. *Le français dans l'enseignement des langues en Algérie : d'un plurilingue de fait à un plurilinguisme didactisé*, (2006). P 33.
- Dahmen, H, *L'aventure de la langue française en Algérie*. Annales du patrimoine, 2009, p63.
- Gahmia, A. (2015). *Le français dans l'administration algérienne contemporaine: réalités et usages*. Synergies Algérie, (22), (2015). p239
- Grand guillaume, *La francophonie en Algérie*. Hermès, G. (2004). P 6 / 11.
- Quai Malaquais, *Le français hors de France*. Editions Honoré Champion7, quai Malaquais, Paris, 1979, P 318.
- Medane, H. *L'influence comme particularité du « français cassé » en Algérie*. TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage, (2015). p 3-4
- Medane, H. *L'influence comme particularité du « français cassé » en Algérie*. TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage, (2015), p31.
- Robert Chaudenson. *Le français hors de France*. Editions Honoré Champion7, Paris, (1979),p314.
- Sebaa, R. *L'Algérie et la langue française ou l'altérité en partage*. Ed Publibook, (2013). p 13-14.

Dictionnaire :

- Michel Pougeoise , *dictionnaire didactique de la langue française*. Armand Colin /Masson, Paris, ISBN : 2-200-01431-7. (1996), p 106
- Sous la direction de Georges Mounin, *dictionnaire de la linguistique*. Dépôt légal : 1re édition: 1974, 4e édition « Quadrige » : 2004, janvier 2e tirage : 2006, juin. P196.

Annexes



